

# Le gouvernement Philippe formé, 18 ministres dont 9 femmes

(P24)

● RÉUNION DES PAYS  
DU DIALOGUE 5+5

La mise en place  
d'un network  
en point de mire

(P4)

## LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RÉUNION DE L'OPEP

# Boutarfa rencontre son homologue russe

*Le ministre de l'Énergie, Nouredine Boutarfa, se rendra aujourd'hui à Moscou où il rencontrera son homologue russe, Alexander Novak, pour discuter de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le secteur énergétique et de la situation du marché pétrolier mondial. Cette rencontre entre les deux ministres se tiendra à quelques jours de la réunion des pays de l'OPEP prévue pour le 25 mai à Vienne. Pour rappel, la Russie (non membre de l'OPEP) et l'Arabie Saoudite, grands producteurs de pétrole, étaient tombés d'accord lundi dernier sur la nécessité d'une prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière jusqu'en mars 2018.*

(Lire en Page 3)

● LUTTE CONTRE LE COMMERCE  
DE MÉDICAMENTS CONTREFAITS

Les douanes  
algériennes doivent  
être formées

(P4)

● WEF ON MENA

Bouchouareb  
y prendra  
part

(P5)

● PRÉSIDENTIELLE  
EN IRAN

L'épreuve  
du peuple

(P19)



MAROC

## Le grand dauphin, bête noire des pêcheurs d'Al-Hoceïma



On l'appelle ici "le negro", du nom donné par le voisin espagnol. Le grand dauphin fait des ravages dans les filets des sardiniers du port marocain d'Al-Hoceïma, en Méditerranée occidentale, contribuant à la sévère crise de la pêche locale. "Depuis toujours à Al-Hoceïma, l'économie c'est la pêche", raconte Saïd Shaïb, 44 ans, patron de pêche et sardinier. "On cohabitait avec le dauphin. Mais à partir de 2010, les attaques du negro ont explosé", raconte-t-il. "Quand il attaque, il ne nous reste parfois que 10 à 20 caisses de sardines, avec à chaque fois de gros dégâts dans les filets". Réparer les trous, le filet immobilisé, le carburant dépensé... "la facture monte vite", se plaint l'armateur. Sur les quais du port, les tisseurs s'affairent pour réparer les mailles déchirées par les dents du cétacé.

"Il y a un problème avec ce dauphin (...), la pêche a beaucoup souffert" dans cette partie de la Méditerranée, reconnaît le gouverneur de cette région nord du royaume, Mohamed El Yaakoubi.

Trois espèces de dauphin vivent dans la mer d'Alboran, dont le grand dauphin -Tursiops truncatus pour les scientifiques-. L'animal peut atteindre 4 mètres et plus de 400 kilos, et se distingue par sa robe gris foncée, proche du noir, d'où son surnom. "Sa taille lui donne une grande force pour déchirer les filets", explique un spécialiste de la faune locale. "Cet animal est très intelligent. Il attaque pour se nourrir. Mais peut-être aussi pour libérer les sardines..."

"Il nous voit arriver, sait exactement quand et comment attaquer le filet", renchérit Saïd le pêcheur. Les statistiques officielles montrent l'impact de ces attaques: depuis 2011, les prises à Al-Hoceïma ont été divisées par deux, passant de 8.972 tonnes à 4.576 tonnes par an. Le phénomène a pris une telle ampleur qu'il a entraîné l'exode de bateaux d'Al-Hoceïma vers les ports de l'Atlantique. A l'image de Saïd, pour qui la sardine "n'était plus rentable", d'autres armateurs ont revendu navires et filets pour se reconvertir dans la pêche à la palangre (ligne).

MEXIQUE

## Dernier hommage au journaliste assassiné à Culiacan

Journalistes, amis et connaissances ont rendu dans la nuit de mardi à mercredi un dernier hommage au journaliste Javier Valdez, spécialiste reconnu du narcotrafic et pigiste pour l'AFP, assassiné au Mexique. M. Valdez, 50 ans, a été tué lundi en plein jour à Culiacan (nord-ouest du Mexique), dans l'Etat de Sinaloa, fief du cartel du narcotrafiquant Joaquin "El Chapo" Guzman actuellement incarcéré aux Etats-Unis.

Une cérémonie d'adieu a eu lieu dans un funérarium de Culiacan, où d'énormes couronnes de fleurs blanches et rouges ont été déposées près du cercueil. Le journaliste a été incinéré dans la soirée.

Une centaine de personnes se sont réunies dans la cathédrale de la ville, et des dizaines de couronnes de fleurs s'accumulaient sur les marches de l'édifice. A l'extérieur, une pancarte: "Un journaliste ASSASSINE est une voix en moins pour le peuple. Javier Valdez Cardenas".

Le parquet de Sinaloa a annoncé mardi enquêter sur les possibles mobiles de ce crime. Une hypothèse est le "vol présumé du véhicule" du journaliste et l'autre, privilégiée, est liée "au travail journalistique de Javier Valdez", a déclaré le procureur Juan Ríos à un média local.

Javier Valdez était pigiste pour l'AFP, correspondant du quotidien La Jornada et de l'hebdomadaire Riodoce.

Ses proches et le parquet ont indiqué lundi ne pas avoir eu connaissance de menaces à son encontre.

Mais selon La Jornada, le journaliste s'était inquiété pour sa sécurité. Il s'était rendu à Mexico il y a 15 jours pour rencontrer des responsables du journal et du Comité pour la protection des journalistes (CPJ), après avoir reçu des menaces "d'un calibre différent que d'habitude".

Il lui avait alors été proposé de quitter un temps le pays, poursuit le journal. Le Mexique est considéré par l'ONG Reporters sans frontières (RSF) comme le troisième pays au monde le plus dangereux pour la presse, avec plus d'une centaine de professionnels tués depuis 2000. Depuis le début de l'année, cinq journalistes ont été assassinés, après une année 2016 marquée par le chiffre record de 11 reporters tués.

Dans plus de 99% des cas, ces crimes n'ont pas été élucidés, malgré la création d'une juridiction spéciale et d'un mécanisme gouvernemental de protection des journalistes, selon l'ONG Artículo 19.

THAÏLANDE

## Nouvelle loi informatique inquiétante

La junte au pouvoir en Thaïlande a annoncé un projet de loi informatique lui permettant d'accéder à tout ordinateur en cas d'"urgence", une initiative dénoncée mercredi comme la porte ouverte à un bâillon supplémentaire des voix critiques.

Le projet a été proposé cette semaine par un comité gouvernemental, en pleine cyberattaque mondiale "WannaCry": "une coïncidence", a assuré mercredi le général Pisit Pao-in, un des membres du comité.

Il s'agit de créer un "Comité de cybersécurité nationale" qui serait dirigé par le chef de la junte, le général Prayut Chan-O-Cha. Celui-ci serait autorisé à accéder aux ordinateurs de n'importe quelle compagnie ou particulier sur simple autorisation judiciaire.

Et en cas d'"urgence nationale", les autorités pourraient même se passer d'une autorisation judiciaire et ne la demander que rétroactivement.

"Par urgence, nous voulons dire une menace imminente contre une large section de la société ou qui met en danger le pays", a tenté de rassurer le général Pisit Pao-in.

Mais dans un pays dirigé par les militaires depuis près de trois ans, après un coup d'Etat contre un gouvernement démocratiquement élu, l'annonce fait grincer des dents.

D'autant que la Thaïlande a une longue histoire d'utilisation de sa législation de régulation du web pour faire taire les critiques.



"Le vrai but, c'est de contrôler les communications sur internet et les réseaux sociaux et de supprimer les critiques contre le gouvernement", a critiqué le groupe Thai Netizen Network qui surveille de près les tentatives de contrôler l'internet. La loi thaïlandaise la plus controversée dans ce domaine est le Computer Crime Act de 2007, renforcé en décembre dernier: elle interdit désormais de télécharger des contenus "immoraux" et renforce les pouvoirs de surveillance des autorités.

Cette annonce intervient la même semaine où la Thaïlande a obtenu le retrait par Facebook de plus de 200 pages jugées lèse-majesté sur un total de 300 identifiées par les autorités.

Celles-ci avaient menacé de bloquer le réseau dans le pays au motif de cette autre loi très controversée, souvent utilisée contre les internautes critiques de la monarchie. Parmi les internautes récemment arrêtés, un avocat spécialiste des droits de l'homme risque jusqu'à 150 années d'emprisonnement. Pour l'heure, en Thaïlande, Twitter, Facebook et Youtube sont accessibles, contrairement à la Chine. La "cyberpolice" se contente d'empêcher au cas par cas l'accès à des sites au contenu jugé sensible. Le site du journal anglais Daily Mail est ainsi bloqué en Thaïlande depuis la publication d'une vidéo concernant la famille royale.

En 2015, un projet de "Grande muraille" de l'internet en Thaïlande, sur le modèle chinois, avait suscité la controverse et avait été abandonné par les militaires.

AFFAIRE ASSANGE

## Conférence de presse du parquet suédois vendredi

Le parquet suédois chargé de l'enquête pour viol contre le fondateur de Wikileaks Julian Assange a annoncé mercredi qu'il donnerait une conférence de presse vendredi pour faire le point sur une instruction qui dure depuis 2010. Cette conférence de presse, la première depuis septembre, doit précéder l'examen par un tribunal de Stockholm d'un nouveau recours par M. Assange contre le mandat d'arrêt européen le visant. "Le 19 mai au plus tard, le parquet doit transmettre au tribunal de Stockholm une demande d'incarcération de Julian Assange. Les avocats d'Assange ont demandé à ce tribunal de lever le mandat d'arrêt", a écrit le parquet dans un communiqué. "Les magistrats feront lors de cette conférence de presse un point sur l'instruction en cours", a-t-il ajouté, conviant la presse au commissariat central de Stockholm.

L'Australien de 45 ans est réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres depuis juin 2012 pour échapper à ce mandat d'arrêt que la police britannique compte exécuter dès qu'il en sortira.

Il nie ce viol dont l'accuse une jeune femme suédoise et dénonce une manœuvre pour le faire extradier vers les Etats-Unis, où il risque d'être poursuivi pour la publication de documents militaires et diplomatiques confidentiels. L'enquête a souffert de multiples complications procédurales depuis son origine. La défense d'Assange multiplie les recours pour faire cesser les poursuites à son encontre en Suède et lui permettre de sortir de l'ambassade. Un groupe de travail de l'ONU avait appelé en février 2016 à mettre fin à sa "détention arbitraire", demande immédiatement rejetée par Londres et Stockholm. L'Equateur a une nouvelle fois dénoncé dans une lettre datée du 8 mai adressée au gouvernement suédois "le manque manifeste de progrès dans l'enquête suédoise".

AFGHANISTAN

## Le siège de la télévision publique attaqué dans l'Est

Des assaillants armés ont attaqué mercredi le siège de la Radio-Télévision afghane (RTA) en plein centre de Jalalabad, capitale de la province instable du Nangarhar où sont basés de nombreux combattants insurgés, un premier bilan faisant état d'au moins deux tués. Les échanges de tirs se poursuivaient plus de deux heures après le début de l'assaut contre le siège de la RTA, proche du quartier général de la police. Le porte-parole du gouverneur, Attaullah Khogyani, a évoqué un groupe de quatre assaillants, mais leur nombre est encore confus et l'opération n'a pas été revendiquée dans un premier temps. "Au moins deux civils ont été tués et six blessés jusqu'à présent. Les combats se poursuivent", a déclaré M. Khogyani, précisant qu'il entendait toujours distinctement les tirs. "Quatre assaillants sont entrés à l'intérieur du bâtiment dont deux se sont fait exploser et deux résistent toujours", a-t-il précisé.



Le patron des services de santé, le Dr Najibullah Kamawala, a pour sa part cité "14 blessés acheminés vers les hôpitaux" de Jalalabad. Le siège de la Radio-Télévision afghane (RTA) est situé face aux bureaux du gouverneur provincial et du quartier général de la police à Jalalabad. Toutes les routes menant vers cette zone ont été fermées.

Des témoins, dont un correspondant de l'AFP, ont indiqué avoir entendu deux fortes explosions, probablement lorsque les kamikazes ont déclenché leur charge.

PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RÉUNION DE L'OPEP

# Boutarfa rencontre son homologue russe

**Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, se rendra aujourd'hui à Moscou où il rencontrera son homologue russe, Alexander Novak, pour discuter de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le secteur énergétique et de la situation du marché pétrolier mondial. Cette rencontre entre les deux ministres se tiendra à quelques jours de la réunion des pays de l'OPEP prévue pour le 25 mai à Vienne.**

Pour rappel, la Russie (non membre de l'OPEP) et l'Arabie Saoudite, grands producteurs de pétrole, étaient tombés d'accord lundi dernier sur la nécessité d'une prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière jusqu'en mars 2018. Cette mesure doit permettre "de réduire le niveau des stocks de pétrole à leur niveau moyen des cinq dernières années et de souligner la détermination des producteurs à assurer la stabilité, la prévisibilité et le développement durable du marché", avaient indiqué M. Novak et son homologue saoudien, Khaled Al-Faleh, dans un communiqué commun. "Moscou et Ryad consulteront les autres pays producteurs de pétrole avant le 25 mai afin de parvenir à un consensus complet sur une prolongation pour 9 mois de l'accord de réduction de la production", avaient-ils avancé.

Les pays membres de l'OPEP et onze pays producteurs non membres vont discuter de la possibilité de prolonger l'accord de réduction de la production, à Vienne, les 24 et 25 mai, avait ajouté le ministre russe. Pour sa part, le ministre koweïtien du pétrole, Issam Elmerzoug, qui préside la commission chargée de vérifier les réductions, avait affirmé lundi dernier que les pays producteurs de pétrole devraient renouveler un accord sur une extension de six mois de la réduction de la production de pétrole. "Il y a un consensus presque total sur l'importance d'étendre l'accord sur au moins six mois", avait-il soutenu.

A ce propos, M. Boutarfa avait aussi indiqué récemment que l'Algérie était également favorable pour prolonger la durée de la baisse de la production du pétrole. Pour faire remonter les prix du pétrole, en novembre

2016, lors d'une réunion à Vienne, les pays de l'OPEP et onze Etats non membres étaient convenus de réduire la production de pétrole de 1,8 million de barils par jour pendant le premier semestre 2017.

## LA DENSITÉ DES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE MISE EN EXERGUE

Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, a eu un entretien mardi à Madrid avec le ministre espagnol des Affaires étrangères, Alfonso Dastis, au cours duquel ils ont évoqué la densité des relations entre l'Algérie et l'Espagne ainsi que le traité de bon voisinage et de coopération entre les deux pays qui a permis de réaliser de grands projets sous l'impulsion du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Boutarfa a déclaré à l'APS que l'entretien avait porté sur ce partenariat qui s'est concrétisé par de grands projets à la fois dans le secteur de l'énergie et dans d'autres secteurs notamment au niveau des relations bilatérales.

Au niveau du secteur de l'énergie, a indiqué M. Boutarfa, il a été aujourd'hui important de booster la coopération entre les deux pays sachant que l'Algérie veut diversifier son économie, et les entreprises espagnoles disposent d'un savoir-faire qui pourrait renforcer cette volonté.

Les énergies renouvelables ont également été abordées entre les deux ministres et notamment l'appel d'offres Atlas 1, le méga projet de 4.000 MWc en solaire qui représente une opportunité pour les entreprises espagnoles de pouvoir venir concourir pour au moins essayer d'arracher une place dans ce secteur qui permettrait par ailleurs de développer une industrie des énergies renouvelables en Algérie.

Les deux parties ont également évoqué la question de la commercialisation du gaz, a indiqué M. Boutarfa avant d'ajouter que la réévaluation du projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Espagne, et le renforcement des interconnexions gazières entre l'Espagne et la France qui pourrait permettre une meilleure circulation du gaz, le renouvellement des contrats gazières et les perspectives de développer et de diversifier le partenariat et la coopération ont été, en outre, abordés par les deux ministres.

M. Boutarfa a aussi salué l'Espagne pour l'appui qu'elle apporte pour le renforcement du projet ORVAL de liaison en fibre optique Oran-Valence.

En outre, le ministre a eu également des entretiens avec son homologue espagnol, M. Alvaro Nadal, au cours desquels ils ont abordé les opportunités d'investissements dans le secteur énergétique.

Les deux parties ont ainsi examiné les relations bilatérales entre les deux pays, l'état d'avancement des projets de partenariat en cours ainsi que les perspectives de coopération et d'investissements dans le domaine énergétique, en particulier dans l'exploration, la production et la transformation des hydrocarbures et



les énergies renouvelables. Par ailleurs, lors d'une rencontre abritée par l'institut royal Elcano à Madrid, le ministre de l'Énergie a réaffirmé devant les représentants des compagnies pétrolières et énergétiques espagnoles la volonté de l'Algérie de construire des relations de partenariat et de coopération avec l'Espagne profitables pour tous et tournées résolument vers l'avenir. Dans son intervention, il a également présenté la politique énergétique algérienne et les opportunités d'investissements offertes par le pays.

Tout en expliquant l'impact de l'instabilité des marchés pétroliers et la baisse des prix des hydrocarbures sur la situation macro-économique de l'Algérie, le ministre a, en outre, mis en exergue les réformes structurelles entamées depuis quelques années par le gouvernement algérien pour réussir la conversion de l'économie nationale en la diversifiant pour la rendre indépendante des hydrocarbures. En matière énergétique, M. Boutarfa a rappelé à l'assistance que l'Europe est le marché le plus important pour le gaz algérien à travers notamment l'Espagne.

Cela fait partie de l'ancrage de nos relations historiques et étroites entre l'Algérie et l'Espagne, a-t-il indiqué avant de souligner que la politique énergétique algérienne s'inscrit dans une vision à moyen et à long termes de transformation du pétrole et du gaz naturel en Algérie pour une meilleure valorisation tout en continuant à investir pour satisfaire ses partenaires.

"Nous intensifions les efforts d'exploration pour répondre aux besoins du marché intérieur et également de consolider la position de l'Algérie comme un acteur actif et fiable dans les marchés régionaux et internationaux", a-t-il dit.

Tout en mettant en avant le grand potentiel de l'Algérie en termes de réserves d'hydrocarbures, le ministre a souligné qu'une grande partie de ces réserves reste encore inexploitées et ce pourquoi, a-t-il expliqué, l'intensification des efforts d'exploration est au cœur de notre stratégie et les opportunités d'investissements sont ouvertes pour nos partenaires.

Il a en sus mis l'accent sur les ressources non conventionnelles de l'Algérie qui sont parmi les plus importantes au monde et qui

font l'objet d'une meilleure appréciation du point de vue technique et économique et des divers impacts de leur exploitation. Il a aussi cité le programme à moyen terme de la compagnie nationale Sonatrach, d'un montant de 75 milliards de dollars, et dédié en grande partie à l'amont pétrolier pour élargir la base des réserves et assurer la sécurité énergétique du pays à long terme. M. Boutarfa a par ailleurs souligné que l'Algérie reste ouverte au partenariat dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie pour une réalisation

conjointe en énumérant les différents projets de raffineries, d'hydrocraquage de fuel oil, la production éthylène et celui du propane.

L'Algérie dispose d'infrastructures de qualité et de conditions d'exploitations avantageuses et des ressources humaines qualifiées. C'est pour cela, a-t-il poursuivi, que l'Algérie ambitionne de devenir un acteur majeur en matière de solaire photovoltaïque qui constituera un vecteur de développement au niveau local mais aussi en Afrique.

*Hamza B.*

## LA CONJONCTURE

*de Nabil Benbachir*

### La guerre économique troisième guerre mondiale ?

Revenons sur le "chacun pour soi" quand s'impose "le chacun pour soi". L'Afrique et les pays en développement, les pays arabes par exemple, ont besoin qu'enfin, les pays riches, les puissances industrielles, consentent à vraiment les aider à se développer, et à mettre en œuvre une coopération qui ne signifie pas une guerre économique, une politique internationale d'échanges créatrice d'emplois durables et non pas de confrontations sous forme de concurrence impitoyable où les vainqueurs sont connus d'avance. A chaque grande manifestation économique internationale, c'est le même discours portant les mêmes revendications, et c'est la même réponse fournie par les pays interpellés. Des discours portés par ce type de revendications ont été à maintes fois prononcés par les pays en développement sous forme d'appel à l'aide et n'ont reçu de la part des pays industriels que des promesses.

Or il y a des urgences qui s'expriment de la part de tels pays. Devant l'accroissement inévitable du chômage et du risque de mouvements sociaux qui tendraient vers la violence, qui donneraient éventuellement des argumentations supplémentaires au terrorisme qui ne manquerait pas l'occasion de faire des campagnes de recrutement pour renouveler leurs effectifs et donc aggraver la situation de sécurité et d'instabilité.

Il y a également des risques d'effondrement des industries que ces pays ont mises en place au prix d'un endettement important et donc les risques de faillites des entreprises avec leur inévitable cortège de licenciements et en corollaire de perturbation sur le front social. De tels pays devraient être aidés à protéger leur marché intérieur. Des zones africaines de libre-échange ? Plutôt une zone africaine de libre-échange des produits importés d'ailleurs et vendus sur le marché intérieur africain et non pas des produits fabriqués en Afrique même. Il n'y aurait ainsi que les pays en développement à ne pas protéger leur marché intérieur.

*N. B.*



LUTTE CONTRE LE COMMERCE DE MÉDICAMENTS CONTREFAITS

# Les douanes algériennes doivent être formées

Créé en 1999 par le Conseil africain des ministres de la Santé à Yaoundé (Cameroun), le Forum pharmaceutique international a tenu sa première session en 2000 au Bénin. Sa dernière édition, la 17ème, a eu lieu en Tunisie.



Tenu à Alger depuis lundi, le 18ème Forum pharmaceutique internationale (FPI18), a été une occasion, pour que les spécialistes abordent plusieurs sujets concernant le secteur.

Lors d'une session portant sur la lutte contre les phénomènes informels affectant le secteur pharmaceutique, tenue dans le cadre du Forum pharmaceutique internationale (FPI18), les douaniers algériens ont exprimé mardi à Alger la nécessité de se former dans le domaine du contrôle des médicaments afin de lutter efficacement contre le commerce de médicaments et produits pharmaceutiques contrefaits, un fléau qui draine un chiffre d'affaires de 75 milliards de dollars annuellement au niveau mondial.

"Détecter le vrai médicament et le faux est une mission très difficile pour les douaniers algériens", a reconnu Djamel Brika, directeur des relations publiques à la direction générale des douanes. Ce responsable a indiqué que les agents douaniers ont été déjà formés dans le domaine des articles de sports, des produits cosmétiques et des marques déposées, mais pas dans les

médicaments contrefaits. "De bons résultats ont été obtenus en matière de lutte contre la contrefaçon des produits cosmétiques grâce à la formation des douaniers par les détenteurs de marques de ces produits. Nous voudrions aussi bénéficier d'une formation afin de reconnaître les médicaments ou les produits pharmaceutiques contrefaits", a-t-il lancé. Plus que ça, M. Brika a appelé aussi les producteurs de médicaments à recevoir les douaniers dans les usines de production pour acquérir des connaissances afin d'accompagner les opérateurs dans ce domaine. Dans le domaine de la contrefaçon, les douaniers ont intercepté des quantités importantes de médicaments importés sans déclaration notamment à Tébessa à la frontière est du pays et à Tamanrasset au Sud. Mais, "est-ce que ces produits sont contrefaits et est-ce qu'ils circulent sur le marché national ?", s'est-il interrogé. Selon le bilan présenté par M. Brika, les douanes algériennes ont saisi 17.272 boîtes de médicaments en 2016 d'une valeur de 1,2 million de DA, alors que neuf (9) affaires ont été recensées durant le pre-

mier trimestre 2017, lesquelles portent sur 13.809 unités.

La contrefaçon reste le principal canal d'introduction de ce genre de produits en Algérie et partout ailleurs au monde, observe, pour sa part un représentant de l'Institut international de recherche anti-contrefaçon de médicaments (IRACM), Roge qui recommande aux autorités compétentes algériennes de prévoir et d'anticiper sur le risque de vente de ces produits sur internet.

## MÉDICAMENTS CONTREFAITS: 75 MDS USD D'AFFAIRES

Actuellement, la contrefaçon de médicaments est le créneau qui rapporte le plus par rapport au trafic de la cigarette et celui de la drogue avec un chiffre d'affaires annuel de 75 milliards de dollars, soit 10 à 15 fois plus que la drogue, selon M. Roge. Ces faux médicaments dont la reconnaissance par les agents douaniers est "très compliquée" sont transportés dans des valises, des conteneurs sous-marins, dans des jouets, du pain etc. Ils sont fabriqués par exemple dans

des bétonnières, séchés sous des lampes électriques ou produits carrément à la chaîne de façon artisanale comme au Bangladesh, d'après cet expert. Pour leur composante, les analyses de laboratoires ont trouvé du mercure, des métaux lourds, de la peinture (des murs) (...). Le contrefacteur n'a aucun respect de la qualité ni de distribution", note M. Roge.

En Afrique, 850 millions de médicaments illicites ont été saisis durant les quatre dernières années, selon cet expert en révélant que l'organisation internationale des douanes et IRACM) allaient effectuer une opération de saisie en juin prochain dans 19 ports africains dans lesquels "nous allons essayer de saisir les conteneurs qui peuvent contenir des médicaments soit illicites, faux ou contrefaits", a-t-il dit. Lors d'une opération précédente effectuée en Angola, cette organisation internationale a saisi un conteneur contenant 30 millions de faux médicaments qui contiennent zéro principe actif, ce qui signifie que les consom-

mateurs peuvent soit être intoxiqués, soit ne pas être traités ou mourir puisque les médicaments n'ont pas d'effet thérapeutique.

En Europe, le nombre de médicaments contrefaits interceptés par les douanes européennes est passé de 560.598 unités en 2005 à 3,90 millions en 2013, et "ce commerce ne fait que s'amplifier", a observé M. Laspougeas, président de l'Ordre des pharmaciens de France.

Au niveau mondial, les médicaments falsifiés ont été reconnus comme étant une menace pour la santé publique par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), puisque celle-ci estime que 50% de médicaments vendus sur internet sont falsifiés, contrefaits, non autorisés... etc, a souligné ce responsable.

Pas moins de 3.000 participants et près de 60 laboratoires pharmaceutiques nationaux, internationaux et africains, représentant 32 pays d'Afrique et d'ailleurs ont pris part à ce forum dont les travaux ont pris fin mardi soir au Centre international des conférences, Abdelatif Rahal.

Mourad N.

RÉUNION DES PAYS DU DIALOGUE 5+5

## La mise en place d'un network en point de mire



LES TRAVAUX d'une réunion regroupant les directeurs des instituts diplomatiques et établissements similaires des pays du dialogue 5+5 ont débuté mercredi au ministère des Affaires étrangères dans le cadre de la coprésidence de l'Algérie de ce dialogue pour la période 2016-2018. Présidée par la directrice générale de l'Institut diplomatique des relations internationales (IDRI), Amina Mesdoua, cette réunion de deux jours a vu la participation, aux côtés de l'Algérie, de la Tunisie, la Mauritanie, la Libye, le Maroc, l'Italie, la France, l'Espagne et le Portugal. Elle s'inscrit dans le prolongement de la mise en œuvre des recommandations de la 13e réunion des ministres des Affaires étrangères qui s'était tenue à Marseille en 12016. "Cette réunion aura à passer en revue un certain nombre de sujets relatifs au rôle des instituts dans la diplomatie contemporaine et dans un monde globalisé, la promotion et le renforcement de la coopération, la mise en place d'un network, la personnalisation des rencontres entre les responsables et la possibilité de conclure des instruments de coopération entre nos instituts", a indiqué la directrice générale de l'IDRI dans son allocution d'ouverture.

Mme Mesdoua s'est déclarée "convaincue" qu'à la faveur de cette rencontre, les relations entre les instituts diplomatiques et établissements similaires des pays du dialogue 5+5 "vont se renforcer et se développer afin de promouvoir la coopération bilatérale et multiplier les échanges", ajoutant que cette réunion permettra aux participants de "s'imprégner et de s'enrichir des expériences des uns et des autres pour faire des instituts, des passerelles de coopération dans le domaine du savoir et de l'éducation".

"Je voudrais me féliciter des relations qui existent entre l'IDRI et certains instituts diplomatiques présents et avec lesquels nous avons déjà signé un mémorandum d'entente", a-t-elle rappelé.

Mme Mesdoua a, par la même occasion, mis l'accent sur les étapes franchies par l'IDRI depuis sa création en 2002 à travers la formation et le perfectionnement de plus de 400 diplomates, l'organisation de conférences, séminaires et ateliers thématiques en relation avec les grandes échéances de l'actualité internationale.

Salim H.

RECHERCHE EN ALGÉRIE

## Les entreprises économiques s'intéressent aux solutions technologiques

Tout au long de l'émission "l'Invité de la rédaction", la valorisation des résultats de la recherche en Algérie et leur transformation en produits et services destinés à des divers domaines d'activités, a été le sujet à avoir été développé, ce mercredi, à la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Le DG du Centre national de développement des énergies renouvelables (CDER), le professeur Noureddine Yassa qui s'y est exprimé, s'est plu à signaler que de plus en plus d'entreprises économiques et industrielles font appel aux solutions technologiques développées par la recherche en Algérie.

Le professeur Yassa déclare souhaiter que le rapprochement entre le monde de la recherche et les opérateurs économiques devienne le plus étroit possible, dans l'intérêt de ces deux parte-

naires et de celui du développement du pays.

Pour illustrer les avancées réalisées par la recherche, l'intervenant fait état, tour à tour, de la conception d'un véhicule électrique alimenté à l'énergie solaire, de celle d'un vélo fonctionnant à l'aide d'un moteur à hydrogène ainsi que de diverses autres solutions susceptibles de trouver des applications dans les secteurs des transports et de l'agriculture.

Il cite, également, des solutions innovantes développées en matière de production d'énergies solaire, éolienne et thermique mais aussi dans le domaine de la santé, à travers la conception d'un système de conservation des vaccins utilisables dans des lieux non connectés au réseau électrique. Commentant le projet de création d'une centrale solaire de 4.000 mégawatts

dans le sud de l'Algérie, le professeur Yassa rappelle qu'il s'agit là d'un programme "ambitieux" par le biais duquel, dit-il l'Algérie entend diversifier ses besoins énergétiques.

Durant son intervention, le directeur du CDER qui occupe, par ailleurs la fonction de sous-directeur d'un Panel de l'ONU sur les changements climatiques, rappelle le déroulement, du 18 et 21 mai, du Salon national de l'innovation, coïncidant avec la Journée de l'étudiant.

Il s'agit, indique-t-il, d'une occasion pour les centres et laboratoires nationaux de recherche ainsi que pour les clubs scientifiques, de faire connaître les résultats de leurs travaux dans des domaines aussi divers que ceux de la sécurité alimentaire, des technologies numériques, des énergies renouvelables ou de l'environnement.

Nesrine M.

WEF ON MENA

# Bouchouareb y prendra part

**S**elon un communiqué du ministère concerné, un sommet régional du Forum économique mondial pour le Moyen-Orient et Afrique du nord 2017 (WEF on Mena) se tiendra du 19 au 21 mai à la mer Morte en Jordanie, avec la participation du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. Cette rencontre réunira des décideurs gouvernementaux et politiques, régionaux comme mondiaux, chefs d'entreprise, experts économiques et représentants de la société civile de plus de 50 pays et constituera une plateforme d'échanges et de collaboration sur les défis et l'avenir du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord grâce, notamment, à la coopération public-privé. M. Bouchouareb interviendra lors de plusieurs sessions dont celles relatives à la transition énergi-



que dans la région MENA et à la stimulation de la croissance inclusive, souligne la même source. En marge des travaux, le ministre s'entretiendra avec plusieurs dirigeants politiques et recevra en audiences des décideurs économiques intéressés

par l'investissement en Algérie, note le communiqué. Cette nouvelle édition du WEF on MENA se concentrera sur plusieurs thèmes: "Quelles politiques nationales et mécanismes régionaux doivent se mettre en place pour sauvegarder la pros-

périté des économies face à la rareté des ressources et le développement rapide des populations", "Quelles sont les meilleures pratiques pour créer les conditions au développement des jeunes entrepreneurs", "Comment les nouveaux gouvernements de l'Afrique du Nord peuvent répondre aux demandes de leur population tout en assurant une transition durable de leur économie", et "Quelles sont les implications de la situation en Syrie dans les relations entre les pays de la région MENA". Pour rappel, poursuit le ministre, le WEF a marqué sa disponibilité à soutenir l'Algérie dans ses réformes, notamment sur le volet de l'amélioration de la compétitivité de l'industrie nationale ainsi que son image de l'Algérie à travers ses différents événements.

N. M.

EN MATIÈRE DE TRAVAIL

## Importance d'approfondir la coordination des positions entre les pays arabes

**L**ors de sa rencontre avec le directeur général de l'Organisation arabe du travail, Faiz Matiri, au siège de son département ministériel, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a mis l'accent mardi sur l'importance d'"approfondir la concertation et la coordination des positions entre les pays arabes en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale au niveau de l'Organisation arabe du travail (OAT)". Le ministre a réitéré "le souci de l'Algérie de consolider la coopération arabe commune dans le cadre de l'organisation et sa disponibilité à soutenir ses programmes et activités". Le ministre a salué

les "efforts considérables consentis par le directeur général de l'organisation dans le cadre de la concrétisation de l'action arabe commune pour la consécration de ses objectifs en matière de promotion de l'emploi, d'élargissement de la protection sociale et de renforcement du dialogue social". Pour sa part, le directeur général de l'OAT a salué "l'expérience de l'Algérie dans le domaine des législations du travail, de la protection des travailleurs, d'inspection du travail et de développement de solutions pour l'éradication du chômage". M. Faiz Matiri a exprimé "sa volonté à déployer davantage d'efforts pour relever les défis auxquels sont confron-

tés les pays de la région en matière d'emploi et de sécurité sociale". Les deux parties ont convenu à la fin de la rencontre de "poursuivre l'action commune pour atteindre les objectifs de l'organisation et réaliser le développement durable", se disant satisfaits de la tenue du séminaire arabe sous le thème "l'inspection du travail en tant qu'outil d'une bonne application de la loi et de son développement", organisé du 16 au 18 mai par l'Institut arabe d'éducation ouvrière et de recherches sur le travail en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale".

M. N.

ALGÉRIE-FRANCE

## Lancement des opérations de jumelage dans le secteur de la justice

**L**es opérations de jumelage entre l'Algérie et la France dans le secteur de la justice ont été lancées mardi à Alger, dans le cadre du programme européen d'appui visant à moderniser le secteur de la justice. Dans ce cadre, plusieurs écoles relevant du secteur de la justice sont concernées par ce programme telles que l'École supérieure de magistrature et l'École nationale des greffiers en vue de "trouver des solutions à quelques questions structurales

ou pédagogiques qui nécessitent une assistance étrangère", a expliqué un responsable au ministère de la Justice. Pour sa part, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié a précisé que ce programme qui était un nouveau jalon dans le domaine de la coopération entre l'Algérie et la France permettrait de réaliser "un travail de fond au niveau de plusieurs aspects relatifs au secteur de la justice, notamment le volet formation". "Ce travail, qui se poursuit

durant plusieurs mois, vise à renforcer le secteur de la justice et à le rendre plus efficace et plus indépendant", a fait savoir M. Bernard Emié se disant heureux que son pays partageait son expérience grâce au financement de l'UE. Il est à noter que cette initiative intervient dans le cadre du processus de coopération entre l'Algérie et la France dans le secteur de la justice qui s'est concrétisé sur le terrain à plusieurs reprises, à travers la signature des opérations de jumelage

entre nombre de structures relevant du secteur de la justice et des juridictions à l'instar de la Cour suprême et la Cour de cassation française en plus de l'organisation des sessions de formation en faveur des magistrats et des greffiers.

Le secteur de la justice revêt une importance notamment dans le programme de coopération bilatérale entre les deux pays, liés depuis 2004 par plusieurs accords dans ce domaine.

N. M.

TRAITEMENT DE L'HÉPATITE C

## La guérison est désormais possible en Algérie

**L**e traitement de l'hépatite C, une maladie transmissible, "est devenu une réalité" en Algérie grâce à l'introduction des nouveaux traitements disponibles sur le marché mondial, a assuré avant-hier à Alger, le responsable du service hépatologie du CHU Mustapha Pacha d'Alger, Pr Nabil Debzi. Intervenant lors d'une table ronde sur l'accès au traitement innovant de l'hépatite C, en

marge du Forum pharmaceutique international, Dr Debzi a fait savoir que "la guérison de l'hépatite C est désormais possible", indiquant que l'Algérie "assure déjà un large accès aux meilleurs traitements innovants disponibles, à savoir, Sofosbuvir, Ledipasvir et Sofosled". Il a fait savoir que la prise en charge de l'hépatite C "est assurée dans 45 centres thérapeutiques en Algérie", tout en affir-

mant que "la vaccination gratuite et élargie a permis d'éliminer une grande partie des maladies". Il a présenté lors de son intervention l'expérience de l'Algérie en matière d'éradication de l'hépatite C qui s'articule en premier lieu autour du dépistage, la vaccination ainsi que l'accès aux soins et la disponibilité du traitement. Le même conférencier a indiqué que le flux de patients touchés par l'hépatite C en

Afrique "est de 16 millions personnes pour différents facteurs citant entre autres l'absence de dépistage et de prévention ainsi que la consommation de la drogue". Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a déclaré lundi à l'ouverture de ce forum que "tous les patients atteints de l'hépatite C, quel que soit le stade, reçoivent le Sofosbuvir développé et fabri-

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Plus de 74.000 candidats concernés par le concours d'entrée à l'UFC

**QUELQUE** 74.701 candidats passeront les 19 et 20 mai 2017, au niveau national, le concours d'entrée à l'Université de Formation Continue (UFC), a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les épreuves concernent les filières scientifiques et littéraires ainsi que la filière Gestion et économie, a indiqué le sous-directeur de l'information et de la communication à l'UFC, M. Abelaali Boukhalfa. Pour ce qui est des moyens matériels et humains mobilisés pour la réussite de ce concours dont le coup d'envoi officiel sera donné à partir de la wilaya de Djelfa, M. Boukhalfa a précisé que 53 centres et 11 annexes sont prêts à accueillir les candidats outre la mobilisation de près de 8.000 encadreurs. Par ailleurs, 701 candidats issus des établissements pénitentiaires et de rééducation passeront ce concours dans 47 centres qui leur sont dédiés. L'annonce des résultats est prévue pour fin juin 2017, a déclaré le même responsable.

R. N.

PRIX DES PHARMACIENS AFRICAINS

### Le Président Bouteflika honoré

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été distingué mardi à Alger au Prix des pharmaciens africains en reconnaissance aux efforts consentis par l'Algérie pour la réussite de la 18ème édition du Forum pharmaceutique international, placée sous son haut patronage. Cette distinction honorifique a été remise au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, au nom de l'ensemble des spécialistes en pharmacie du continent Noir. Outre ce Prix, attribué au terme des travaux de cette importante rencontre, le Président Bouteflika a été également destinataire d'une motion de soutien et de mérite de la part du secrétariat permanent du Forum pharmaceutique international.

Par ailleurs, l'Inter-ordre des Pharmaciens africains (IOPA) a tenu, de son côté, à remercier le chef de l'Etat pour son engagement et celui de l'Algérie pour le succès et le bon déroulement des travaux de cet espace d'échanges et de débats. La 18ème édition du Forum pharmaceutique international a été inaugurée le 14 mai en présence de plus de 3000 participants, à savoir des professionnels et intervenants du secteur pharmaceutique d'Afrique et d'autres continents.

R. N.

L. D.

## TÉBESSA

## Le recensement des pièces archéologiques terminé début juin

L'opération de recensement des pièces archéologiques contenues dans les musées de Minerve et de Théveste ainsi que dans le jardin archéologique du centre-ville de Tébessa sera terminée "début juin prochain", a indiqué mardi Mourad Hemidane chargé de l'opération.

Entrant dans le cadre d'un programme national de recensement des pièces de l'ensemble des musées du pays, l'opération, entamée en mai, inclut le recensement, la réorganisation des pièces et leur présentation au public, a ajouté la même source.

Le musée de Théveste, qui se trouve dans la basilique, sera équipé des installations nécessaires dont les caméras de surveillance et rouvert au public après plusieurs années de fermeture, a souligné le même cadre.

Des lanternes, des vases, des pièces de monnaies et des inscriptions votives figurent parmi ces pièces archéologiques dont le nombre dépasse les 2000 appartenant à diverses civilisations dont celles Atérienne de la période pré-historique, est-il noté.

L'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés a engagé, avec le concours de la direction de la culture et les autorités locales, plusieurs programmes de protection des vestiges de la wilaya dont le gardiennage confié à 36 agents, a soutenu la même source.

R.R.

## CONSTANTINE

## L'hôtel Cirta intègre la marque Autograph Collection de la chaîne Marriott

*Fort de son architecture arabo-mauresque de grande beauté, l'Hôtel Cirta de Constantine va connaître une véritable "révolution" en endossant la prestigieuse marque Autograph Collection, classée dans la catégorie "Distinctive Premium" du leader hôtelier américain Marriott.*



En passant sous la très renommée marque Autograph Collection du groupe Marriott, l'hôtel Cirta deviendra le premier hôtel de catégorie "Distinctive Premium" en Algérie et dans la région du Maghreb, a expliqué la société d'investissement hôtelier (SIH), maître d'ouvrage délégué. La marque Autograph Collection est accordée à des hôtels d'exception de par leur architecture, histoire, authenticité et originalité, a précisé, à l'APS, Bachir Belouahem, assistant à maître d'ouvrage délégué. Datant de 1912, l'hôtel Cirta fait partie du patrimoine identitaire de la ville du vieux rocher de par son cachet architectural particulier et bénéficié, depuis sa fermeture en juillet 2014, d'une série de travaux de modernisation visant à le hisser aux standards internationaux et booster, de ce fait, devant l'industrie touristique dans la capitale de l'Est. Au terme de ces travaux confiés à une entreprise chinoise, cet hôtel sera requalifié pour devenir un palace de 46 suites, en sus de "la transformation de l'ancienne salle de cinéma du Cirta en salle de spectacles restaurant de 400 places", qui alliera restauration et animation artistique, a

précisé M. Belouahem. Cette dernière constitue une "première dans la région du Maghreb de par sa particularité et se conjugue parfaitement avec la vocation de palace de cet hôtel", affirme-t-il, ajoutant que la scène a été rénovée ainsi que l'emplacement de l'orchestre chargé d'animer les diverses activités artistiques qui y seront présentées. Cette salle est en cours de réhabilitation en étroite collaboration avec l'agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), relevant du ministère de la Culture qui veille, assure M. Belouahem, à la préservation de son architecture "particulière".

### REMIS EN SERVICE LE PREMIER TRIMESTRE 2018

Enregistrant un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 60% environ, l'hôtel Cirta "relooké" devrait être remis en service au cours du "premier trimestre 2018", a-t-on appris auprès de ce même responsable. En attendant sa réouverture, de nombreuses contraintes ont émaillé, selon lui, les travaux de rénovation de cet établissement en engendrant un retard de 24 mois, notamment la "laborieuse délocalisation de 11 marchands de laine" qui occupaient près de la moitié de l'assiette destinée à

l'extension de l'établissement. Ce n'est que depuis leur évacuation, en janvier 2017, par les services de la wilaya que les travaux d'extension, précise-t-il, ont réellement commencé à avancer pour atteindre environ 25% actuellement, contrairement aux travaux de rénovation de la partie ancienne de l'hôtel qui sont de l'ordre de 85%. S'agissant de cette extension, cette même source a affirmé que celle-ci accueillera une piscine ouverte, un parking souterrain, un dépôt et des locaux techniques. Une voie d'évitement pour remplacer la rue Kerkeri (située derrière l'hôtel), dont la superficie fait désormais partie de l'extension, est actuellement en voie d'achèvement et devrait être ouverte à la circulation au cours du mois du Ramadhan, relève-t-on.

Outre le "chamboulement considérable" induit par les travaux de modernisation de l'hôtel Cirta, les responsables du projet ont également vu émerger d'autres écueils "inattendus", à l'instar d'une importante conduite d'assainissement vétuste qui passait en dessous de l'établissement, nécessitant 18 mois de travaux pour son remplacement et son déplacement, a-t-on indiqué par ailleurs. Ces travaux de modernisation obéissent à des

standards internationaux pointus, ont nécessité un montant estimé à 4,6 milliards de dinars, a-t-on précisé.

### TROIS HÔTELS MARRIOTT À CONSTANTINE

Également fermé depuis juillet 2014 dans le cadre d'une opération de réhabilitation et de modernisation, au même titre que le Cirta, "l'hôtel Panoramic est achevé à 99% et sa gestion a également été confiée au Groupe Marriott", a affirmé à l'APS, Leila Bellagha, responsable de la communication et assistante du P-DG de la SIH, maître d'ouvrage délégué. En décrochant ce second contrat de gestion après celui de l'hôtel Cirta, en sus de l'hôtel cinq étoiles mis en service en 2015, la chaîne internationale Marriott comptera ainsi trois (3) établissements hôteliers dans la ville de Constantine. L'hôtel Panoramic a intégré, pour sa part, la marque Protea du Groupe Marriott et a dû subir, dans ce contexte, quelques "réajustements et retouches", visant à le mettre en conformité avec les exigences des établissements hôteliers relevant de la gestion de ce leader américain de l'hôtellerie, gérant plus de 5 000 établissements répartis dans plus de 100 pays, a-t-on noté. A part des "petits détails" en voie de finalisation, a-t-on encore indiqué, l'hôtel Panoramic devrait normalement être inauguré le 5 juillet prochain, à l'occasion de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse. L'entrée en service des hôtels Cirta et Panoramic modernisera considérablement le parc hôtelier opérationnel dans l'antique Cirta, estimé à 24 établissements actuellement, selon Hacene Lebbad, directeur du tourisme et de l'artisanat de Constantine. **Racha R.**

## AIN DEFLA

## Colloque international sur le rite malékite

Un groupement du fikh islamique sera mis en place avant la fin de l'année 2017 dans le cadre des efforts visant à contrer les agressions subies par le référent religieux national, a annoncé mardi à Ain Defla le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aïssa. D'essence académique, ce groupement, qui comportera des intellectuels et des chercheurs, travaillera en étroite collaboration avec les conseils scientifiques des directions des affaires religieuses du pays, a indiqué le ministre à l'ouverture de la 13ème édition du colloque international sur le rite malékite, organisé par la wilaya d'Ain Defla.

Parmi les missions qui seront dévolues à ce groupement figurent celle relative à la fetwa, a-t-il relevé, déplorant que des citoyens se basent sur certaines fetwas qui ont été prononcées dans des contextes différents de ceux en cours. "Il est absolument nécessaire de réfléchir aux voies et moyens permettant d'extirper les jeunes de certains prédicateurs qui ont nu à l'oumma (Nation)", a soutenu le ministre. S'agissant du colloque, il a indiqué que l'axe principal qui y sera débattu a trait notamment aux perspectives d'avenir du

rite malékite qui a de tout temps scellé les algériens et les a unifiés.

M. Aïssa a, dans ce contexte, relevé que le souci premier des oulémas présents devait être axé sur la manière de transmettre aux générations futures la même âme qui a habité leurs aïeux et pour lesquels ce rite constituait plus qu'une fierté. Il a, ainsi, jugé impératif de renouveler la didactique de l'enseignement de ce rite car nombre de personnes n'en comprennent pas les préceptes, estimant nécessaire de recourir aux réseaux sociaux pour diffuser à grande échelle les préceptes de ce rite et, par ricochet, contrer les idées extrémistes.

Il a également noté que comparativement aux autres rites, le rite malékite est la tendance qui accorde le plus d'importance à l'ijtihad dans le but de répondre aux exigences et aux questionnements induits par le modernisme. Le haut responsable s'est, par ailleurs, félicité que des universités étrangères se soient imprégnées de ce colloque pour le lancement de modules d'études. Outre les universitaires algériens, d'éminents théologues, personnalités et invités de pays musulmans prennent part à ce colloque

organisé conjointement par la wilaya d'Ain Defla et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Il s'agit notamment de Cheikh Ahmed Nour Seif, responsable du centre "Rached" des Emirats Arabes Unis, fondateur de "Dar el djamaa" pour la réhabilitation du patrimoine et du cheikh Chawki Ibrahim Alaâ, mufti d'Egypte. La séance matinale a été marquée par des communications en rapport avec la thématique du colloque.

### CRÉATION PROCHAINE D'UNE CHAÎNE D'INFORMATIONS ÉLECTRONIQUE

Un projet de création d'une chaîne d'informations électronique par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs est actuellement en phase de mûrissement, a annoncé mardi le ministre du secteur. Une fois opérationnelle, cette chaîne aura pour mission de couvrir les colloques et autres activités organisés par le département des Affaires religieuses dans toutes les régions du pays, a indiqué le ministre au cours d'un point de presse animé en marge d'un colloque à Ain Defla portant sur le rite malékite ouvert en matinée, faisant état de la tenue annuelle d'une

quinzaine de colloques. "Nombre de citoyens nous interpellent sur le fait qu'ils ne peuvent pas suivre des rencontres scientifiques de premier plan à l'instar de ce colloque (celui portant sur le rite malékite, ndlr), a-t-il signalé, soutenant dans la foulée que cette rencontre intéresse de plus en plus les plus grands centres de recherche mondiaux en sciences islamiques à cause de la méthodologie et la rigueur qui ont caractérisé les éditions passées de cette manifestation scientifique. En sus de la diffusion des colloques et autres manifestations scientifiques, le ministre a mis l'accent sur le fait que la future chaîne s'emploiera à montrer les spécificités du référent religieux national (le rite malékite, ndlr) et de ses oulémas à travers les différentes phases de l'histoire de l'Algérie, qualifiant ce rite de "rempart garantissant l'unité et la sécurité nationales". "Il est clair qu'un certain nombre d'aspects doivent être pris en ligne de compte avant le lancement de la chaîne en question, en l'occurrence ceux ayant trait à l'aspect technique ainsi qu'aux compétences qui se chargeront de l'animer", a noté M. Aïssa.

Djilali F.

SELON L'AIE :

# Le marché se rééquilibre, les stocks restent abondants

**Le marché pétrolier se rapproche de l'équilibre mais des efforts restent à faire pour résorber les stocks abondants, alors que les Etats-Unis devraient pomper plus de brut qu'anticipé en 2017, a prévenu mardi l'Agence internationale de l'énergie.**



à les résorber", a-t-elle souligné. En effet, "les stocks mettent un certain temps à refléter l'offre plus faible alors que les volumes produits avant la mise en oeuvre des limitations de production par l'Opep et onze pays non-Opep continuent d'être absorbés par le marché", a-t-elle ajouté. La Russie et l'Arabie Saoudite, deux des plus grands producteurs de pétrole dans le monde, se sont prononcées lundi en faveur d'une prolongation jusqu'à fin mars 2018 des plafonds de production appliqués depuis janvier par les membres de l'Opep et d'autres pays. Ceux-ci ne sont actuellement censés couvrir que sur six mois jusqu'à la fin juin.

## DEMANDE PLUS FAIBLE

Cette annonce, qui a entraîné un bond du prix du baril sur les marchés, a reçu mardi le soutien total du Koweït. Une décision doit être prise lors d'un sommet entre l'Opep et ses partenaires le 25 mai à Vienne. Au total, la production mondiale d'or noir s'est repliée de 140.000 bj en avril à 96,17 mbj, affectée essentiellement par une baisse de régime au Canada, tandis que l'Opep a pompé 65.000 bj de plus.

C'est toutefois 535.000 bj de moins sur un an pour le cartel pétrolier, qui respectait son engagement de limitation de production à 96% en moyenne sur les quatre premiers mois de l'année.

Le marché devra aussi comp-

ter avec la hausse de la production américaine, qui est anticipée en hausse de 790.000 barils par jour (bj) cette année, soit 100.000 bj de plus que la précédente estimation en avril, grâce notamment au dynamisme retrouvé du secteur des hydrocarbures de schiste, à la faveur notamment de la remontée des cours, selon l'AIE. La production totale de la zone non-Opep devrait croître de 600.000 bj cette année pour atteindre 58,3 mbj. Quant à la demande, l'agence basée à Paris a maintenu sa prévision d'une augmentation de 1,3 mbj à 97,9 mbj de la consommation de brut, même si elle a été revue en baisse de 115.000 bj pour le premier semestre en raison d'un accès de faiblesse dans des pays pourtant "solides" comme l'Inde, les Etats-Unis, l'Allemagne et la Turquie.

## UNE SÉANCE DE TEMPORISATION

Les cours du pétrole ont légèrement baissé mardi, sans dégager de vraie tendance à un moment où les investisseurs essaient de déterminer à quel point l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires vont maintenir leurs quotas de production.

Le prix du baril de "light sweet crude" (WTI), référence américaine du brut, a perdu 19 cents à 48,66 dollars sur le

contrat pour livraison en juin au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le cours du baril de Brent de la mer du Nord a reculé de 17 cents à 51,65 dollars sur le contrat pour livraison en juillet à l'Intercontinental Exchange (ICE). "On continue à faire face à des perspectives contradictoires", a résumé James Williams, de WTRG Economics. "La production américaine monte bien plus vite que prévu, mais l'Opep laisse entendre qu'elle va au moins renouveler ses quotas de production." Les membres du cartel s'imposent depuis janvier des plafonds de production, de concert avec des pays extérieurs comme la Russie mais sans la participation des Etats-Unis. Alors que ces quotas expirent théoriquement fin juin, le marché voit se multiplier des "propos de (...) pays producteurs en faveur d'une prolongation de leurs baisses de production jusqu'au premier trimestre 2018", a résumé Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. "Le Koweït est le dernier pays en date à afficher son soutien à ces plafonds."

## CHIFFRES AMÉRICAINS

En se prononçant mardi en faveur d'une telle prolongation, le Koweït n'a toutefois guère relancé le marché puisqu'il ne fait qu'aller dans le sens d'un communiqué commun de l'Arabie saoudite, membre dominant de l'Opep, et la Russie, dont la publication avait, elle, largement été saluée en début de semaine par le marché pétrolier.

"Les cours prennent déjà en compte l'idée que l'Opep va prolonger ces quotas", a jugé M. Williams. "L'incertitude, c'est de savoir si elle envisage de réduire encore plus sa production". "Tant que l'on n'aura pas des éléments plus concrets de l'Opep d'ici moins de deux semaines, le marché risque de monter ou de baisser sous le moindre prétexte", a-t-il prévenu, en référence au sommet du cartel le 25 mai. En attendant, les investisseurs ont pu se mettre sous la

dent un rapport mensuel de l'Agence internationale de l'Energie (AIE), bras énergétique de l'OCDE, mais cette publication n'a guère influé sur les cours. Ce rapport "réservait peu de surprises", a écrit Tim Evans, de Citi. En estimant que le marché pétrolier se rapprochait de l'équilibre mais que des efforts restaient à fournir pour réduire les stocks, l'AIE a "fait quelques révisions légèrement défavorables" mais maintenu "un tableau globalement positif", a résumé M. Evans. Ce sont maintenant "les chiffres hebdomadaires sur l'offre américaine de pétrole qui sont au calendrier des marchés", a-t-il conclu. Pour la semaine achevée le 12 mai, les analystes tablent sur une baisse des réserves de brut de 2,67 millions de barils, une baisse d'un million de barils de celles d'essence et une baisse de 1,45 million de barils des stocks de produits distillés, selon la médiane d'un consensus compilé par l'agence Bloomberg.

## L'IRAN POURRAIT SOUTENIR UN NOUVEL ACCORD

La proposition de prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière en vigueur depuis le début de l'année est une bonne idée, ont dit mardi des sources au fait de la position de Téhéran, laissant penser que l'Iran y apportera sans doute son soutien pour autant qu'elle fasse l'objet d'un consensus. L'Arabie saoudite et la Russie, les deux premiers producteurs de pétrole mondiaux, ont exprimé lundi leur volonté de prolonger de neuf mois, jusqu'en mars 2018, l'accord de réduction de la production conclu par les pays de l'Opep et certains Etats non membres du cartel afin de faire remonter les cours d'un marché actuellement engorgé. Sans surprise, le Koweït, traditionnellement aligné sur les positions de l'Arabie saoudite, a dit mardi appuyer la nouvelle proposition. Le Premier ministre irakien, Haïdar al Abadi, de son côté a dit que son pays soutiendrait une prolongation conformément à toute décision que prendrait l'Opep. "L'Irak est pour la poursuite de la réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et nous agirons en ce sens", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. La position iranienne est en revanche moins prévisible car l'Iran est le seul pays membre de l'Opep à avoir été autorisé à accroître sa production, sans compter l'élection présidentielle qui s'y déroulera vendredi. "Cette déclaration témoigne de l'engagement de l'Opep et de grands producteurs non-Opep d'apporter de la stabilité au marché pétrolier, ce qui est essentiel pour assurer la sécurité des approvisionnements dans les années à venir", a dit l'une des sources. Une deuxième source a dit s'attendre à ce que l'Iran accepte probablement une prolongation de neuf mois, lors de la réunion de Vienne du 25 mai, si d'autres producteurs, comme l'Irak, la soutiennent également.

Farida B.

## CENTRALE À GAZ EN BRETAGNE

# Feu vert de l'UE à une aide d'Etat française

La Commission européenne a autorisé lundi, sous condition, une aide que la France veut octroyer à la Compagnie électrique de Bretagne pour la construction d'une centrale alimentée au gaz à Landivisiau (Bretagne).

"La construction de la centrale électrique de Landivisiau contribuera à garantir l'absence de coupures de courant dans cette région, tout en préservant la concurrence sur le marché de l'électricité", a expliqué la Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, citée dans un communiqué.

En 2012, la Compagnie électrique de Bretagne (CEB), un consortium Direct Energie - Siemens, avait remporté un appel d'offres relatif à la construction d'une centrale électrique au gaz à Landivisiau, a rappelé la Commission.

"Nous nous réjouissons de cette déci-

sion positive de la Commission européenne qui, en plus d'être un signal en faveur de la concurrence dans la production en France, vient valider un projet souhaité par le territoire, qui permettra de sécuriser le système électrique breton", a réagi dans un communiqué Xavier Caitucoli, président de la Compagnie électrique de Bretagne et PDG de Direct Energie.

La CEB a précisé que la construction de la centrale pourrait démarrer au 1er semestre 2018, sous réserve d'une purge rapide des recours effectués sur les autorisations du projet.

Pour lever les craintes liées à la sécurité de l'approvisionnement électrique en Bretagne, l'offre prévoit le versement d'une subvention de 94.000 euros/mégawatt par an sur une période de 20 ans, en contrepartie de laquelle les exploitants de la centrale

s'engagent à garantir la production d'électricité si le gestionnaire du réseau l'exige.

En novembre 2015, la Commission européenne, gardienne de la concurrence dans l'UE, avait ouvert une enquête approfondie sur cette aide d'Etat.

Elle craignait que la mesure ne soit susceptible, dans certains cas, d'entraver la concurrence, ce qui risquait de se produire si la CEB était amenée à vendre son électricité à l'opérateur historique national, celui-ci détenant déjà une part significative du marché de la production d'électricité.

Elle a donc subordonné son autorisation à la condition que la CEB ne vende pas l'électricité produite dans la centrale de Landivisiau sur la base de contrats à long terme à des entreprises détenant plus de 40% du marché français de la capacité de production d'électricité.

Siham S.

## BOURSES

# Les places européennes en ordre dispersé

**Les Bourses européennes ont fini en ordre dispersé mardi, manquant d'élan tandis que la situation politique américaine reste suivie de près.**

Selon Milan Cutkovic, de la société AxiTrader, "il y a un net manque d'impulsions et la retenue des investisseurs signale que beaucoup s'attendent à une correction du marché". Les analystes regardaient avec circonspection la situation à Washington où, dernière polémique en date, le président américain Donald Trump se défend d'avoir divulgué des renseignements secrets au chef de la diplomatie russe.

"C'est un facteur qui pourrait nous ramener aux années Nixon quand l'économie progressait bien mais où la persistance de problèmes politiques avait entamé la confiance des investisseurs", a commenté Peter Cardillo de First Standard Financial dans une note, jugeant que cela poussait à la "prudence".

### L'EUROSTOXX 50 A TERMINÉ STABLE (-0,01%)

A Paris, l'indice CAC 40 a cédé 0,21%, à 5.406,10 points.

Les valeurs de l'énergie ont bénéficié de la nomination au poste de Premier ministre d'Edouard Philippe, ex-directeur des affaires publiques du groupe nucléaire Areva entre 2007 et 2010. EDF a pris 7,08% à 9,74 euros, Engie 2,31% à 13,73 euros, et Direct Energie 7,93% à 43,98 euros.

Renault a perdu 1,14% à 87,73 euros et Peugeot 0,34% à 19,22 euros, le marché automobile européen chutant en avril de 6,6% sur un an. SFR (-3,80% à 30,92 euros), a été pénalisé par



sa sortie de l'indice boursier international MSCI.

ADP (+1,54% à 131,80 euros) a bénéficié d'une progression du trafic en avril. AB Science a dévissé de 27,88% à 11,10 euros après deux séances de suspension volontaire, l'ANSM ayant décidé l'interruption de ses études cliniques en France.

A Londres, l'indice FTSE-100 a gagné 0,91% à 7.522,03 points, finissant pour la première fois au-dessus de 7.500 points, grâce aux valeurs minières.

Rio Tinto a pris 2,68% à 3.100,50 pence, Anglo American 1,40% à 1.089,50 pence et Antofagasta 1,96% à 807 pence.

Les pétrolières ont fini en hausse: BP (+1,09% à 469,25 pence) et Royal Dutch Shell (+1,11% à 2.228,50 pence).

Le géant des télécoms Vodafone a bondi de 3,96% à 219,45 pence malgré une lourde perte annuelle, cependant moins dramatique que prévu. A l'inverse, la compagnie aérienne EasyJet a décroché de 7,25% à 1.215 pence après avoir fait état d'une grosse perte semestrielle.

Le groupe de services financiers Hargreaves Lansdown a plongé de 8,50% à 1.324 pence, alors que Vanguard, concurrent américain, veut proposer directement ses fonds aux petits investisseurs britanniques.

A Francfort, l'indice DAX a terminé en très léger repli de 0,02% à 12.804,53 points, les

deux-tiers de ses 30 valeurs reculant

Le secteur de l'automobile a souffert: BMW (-0,76% à 86,69 euros), Daimler (-0,54% à 68,78 euros), Volkswagen (-0,69% à 143,35 euros) et Continental (-1,04% à 205,50 euros).

Les plus fortes baisses ont été BASF (-1,15% à 87,33 euros) et Linde (-1,48% à 166,95 euros).

Le sidérurgiste ThyssenKrupp a en revanche pris 4,12% à 22,49 euros, sur une recommandation. Le chimiste Bayer a gagné 1,34% à 117,60 euros, profitant d'une note positive d'analyste.

A Amsterdam, l'indice AEX a fini quasi-stable (+0,07%) à 535,76 points.

Le spécialiste de la sécurité numérique Gemalto a grimpé de 1,72% à 53,80 euros et le groupe de technologies Galapagos de 1,44% à 81,24 euros.

La banque ABN Amro a perdu 1,71% à 24,38 euros et le groupe chimique et pharmaceutique DSM 1,54% à 67,17 euros.

A Bruxelles, l'indice BEL 20 a cédé 0,32% à 4.010,58 points, la banque KBC perdant 1,93% à 67,90 euros.

Parmi les hausses, le groupe de technologies Galapagos a gagné 1,44% à 81,24 euros et le pharmacien UCB 1,13% à 77,98 euros.

A Madrid, l'indice IBEX a pris 0,22% à 10.982,4 points, grâce au secteur de l'énergie.

Iberdrola a gagné 1,61% à 6,87 euros, Endesa 1,41% à 21,18 euros, Gas Natural 1,05% à 21,75 euros et le pétrolier Repsol 1,22% à 14,98 euros.

La plus forte progression a été le distributeur Dia (+2,22% à 5,47 euros). Parmi les banques CaixaBank a pris 1,12% à 4,33 euros mais Banco Popular, en discussion avec plusieurs groupes en vue d'un éventuel rachat, a lâché 1,13% à 70 centimes.

A Milan, l'indice MIB a pris 0,38% à 21.788 points.

Hera a gagné 2,47% à 2.902 euros, suivi par Enel (+2,41% à 4,682 euros) et Atlantia (+1,69% à 25,23 euros). Prysmian a été la lanterne rouge (-1,74% à 24,91 euros).

Séance en berne également pour Bper Banca (-1,65% à 4,78

euros) ou Buzzi Unicem (-1,37% à 23,69 euros), ou Salvatore Ferragamo (-1,26% à 29 euros).

A Lisbonne, l'indice PSI 20 a perdu 0,92% à 5.195,57 points, la banque BCP dégringolant de 3,53% à 21 centimes d'euro.

Le groupe diversifié Sonae a reculé de 1,87% à 95 centimes d'euro et le groupe de télécommunications NOS a cédé 1,27% à 5,43 euros.

A l'inverse, le producteur de liège Amorim a progressé (+0,84% à 11,34 euros).

### WALL STREET FINIT PEU CHANGÉE

La Bourse de New York a fini sur une note indifférente mardi, le Dow Jones et la S&P 500 subissant une infime perte à la suite d'une série d'indicateurs jugée mitigée tandis que le Nasdaq Composite a terminé à un niveau record grâce à la bonne tenue des valeurs technologiques.

L'indice Dow Jones a cédé 0,01%, soit 2,19 points, à 20.979,75. Le S&P-500, plus large, a perdu 1,65 point, soit 0,07%, à 2.400,67. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 20,20 points (+0,33%) à 6.169,87.

L'indice S&P des valeurs technologiques a affiché la plus forte hausse sectorielle du jour, avec un gain de 0,50%, grâce notamment à la progression de 2,01% à 69,41 dollars du titre Microsoft, meilleure performance du Dow Jones.

En cumulant les capitalisations boursières d'Apple, d'Alphabet, de Microsoft, d'Amazon.com et de Facebook, on s'approche d'une valorisation de quelque 2.900 milliards de dollars (2.616 milliards d'euros).

Derrière le compartiment technologique, seules les financières (+0,17%) ont terminé dans le vert, les "utilities" ayant subi la plus forte baisse avec un recul de 0,80%.

La production industrielle a augmenté en avril aux Etats-Unis à son rythme le plus soutenu depuis trois ans grâce notamment au secteur automobile, ce qui permet de penser que la croissance rebondit au deuxième trimestre, après un premier trimestre atone.

En revanche, les mises en chantier ont reculé de manière inattendue le mois dernier en raison d'une baisse continue de la construction d'immeubles et d'un modeste rebond des projets de maisons individuelles, ce qui témoigne d'un ralentissement de la reprise du marché immobilier.

En tenant compte de ces données, la Fed d'Atlanta table désormais sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 4,1% au deuxième trimestre en rythme annualisé, contre une projection de 3,6% datant de la semaine dernière.

Sur les trois premiers mois de

l'année, la croissance américaine était ressortie à 0,7% en rythme annualisé, soit son rythme de progression le plus lent en trois ans.

### L'AGENDA DE TRUMP

Au vu des sommets où évolue Wall Street, les investisseurs craignent un essoufflement de l'élan haussier, se disant que les polémiques politiques à répétition risquaient de détourner le président américain Donald Trump des promesses qui ont porté le marché action depuis sa victoire à l'élection présidentielle du 8 novembre, à savoir surtout dérégulation, baisse des impôts et hausse des dépenses d'infrastructures. Donald Trump a dévoilé des informations classifiées au ministre russe des Affaires étrangères sur une opération préparée par l'Etat islamique (EI), lors d'une rencontre organisée la semaine dernière à la Maison blanche, ont déclaré deux responsables américains. Le compartiment énergétique est reparti à la baisse dans la foulée de la recrudescence des cours du brut. Ces derniers reculaient même de plus de 1% après la clôture de Wall Street, en réaction à des données de l'American Petroleum Institute (API) montrant une hausse inattendue des stocks d'or noir aux Etats-Unis.

Le dollar reculait de 0,7% face à un panier de devis internationaux sous le coup à la fois des données relatives aux mises en chantier et des nouvelles turbulences politiques à Washington.

Cela a notamment profité aux cours de l'or, en hausse de 0,5%, tandis que le prix des emprunts du Trésor à 10 ans n'a guère bougé.

Du côté des valeurs individuelles, le titre Advanced Micro Devices a bondi de 11,65% à 12,75 dollars, après que le fabricant de semi-conducteurs a organisé ce mardi sa première journée analystes financiers en deux ans.

L'action Pfizer, poids lourd de la cote, a perdu 1,57% à 32,60 dollars après que Citigroup a abaissé de neutre à vendre sa recommandation sur le géant pharmaceutique.

Le titre Staples a également tiré le S&P 500 vers le bas, avec un recul de 3,54% à 8,99 dollars, dans la foulée de l'annonce par le fournisseur d'équipements pour bureaux d'un chiffre d'affaires trimestriel inférieur aux attentes des analystes financiers.

Toujours du côté des résultats, l'action Home Depot a progressé de 0,59% à 158,26 dollars, après que la première enseignement mondiale de bricolage et d'aménagement intérieur a annoncé un bénéfice et des ventes à périmètre comparable supérieurs aux attentes.

Ilyas A.

### Cotation hebdomadaire des billets de banque du 19 Avril 2017

BILLETS DE BANQUE		ACHAT	VENTE
US DOLLAR	1 USD	109.8242	109.8392
EURO	1 EUR	117.8743	117.9343
POUND STERLING	1 GBP	140.9991	141.0546
JAPAN YEN	100 JPY	100.8950	100.9180
YUAN HONG KONG	1 CNH	15.9568	15.9613
SWISS FRANC	100 CHF	11024.3124	11029.1395
CANADIAN DOLLAR	1 CAD	81.8484	81.8901
DANISH KRONE	100 DKK	1584.7877	1585.2329
SWEDISH KRONA	100 SEK	1226.3735	1227.2262
NORWEGIAN KRONE	100 NOK	1287.7921	1288.7236
ARAB EMIRAT DIRHAM	1 AED	29.8996	29.9045
SAUDI RIVAL	1 SAR	29.2818	29.2897
KUWAIT DINAR	1 KWD	360.4339	360.7199
TUNISIAN DINAR	1 TND	47.3330	47.8088
MAROCCAN DIRHAM	1 MAD	10.9583	11.0258

### Séance de cotation des valeurs mobilières du 19 Avril 2017

	Alliance Assurance	445,00	Capitalisation boursière
	EGH El Aurassi	545,00	
Séance de cotation des valeurs du Trésor	Saidal	660,00	Indice boursier théorique
Rendement maximum 4,79	NCA-Rouiba	325,00	1 209,918
Rendement minimum 0,00			



RDC

## Des miliciens attaquent la prison centrale de Makala

Des miliciens de la secte Bundu dia Kongo ont attaqué la prison centrale de Makala à Kinshasa mercredi matin vers 4h pour libérer leur leader, Ne Mwanda Nsemi, et plusieurs autres prisonniers, a confirmé Alexis Thambwe Mwamba, ministre congolais de la Justice. "Ne Mwanda Nsemi a ainsi pris la fuite, avec d'autres prisonniers. Mais la situation est sous contrôle. Des éléments des forces de l'ordre envoyés en renfort viennent d'entrer dans la prison où le chef des opérations de la police sur place a été pris à parti par les miliciens Bundu dia Kongo", a déclaré mercredi matin le ministre de la Justice Alexis Thambwe Mwamba à la télévision nationale RTNC. Selon le ministre de la Justice, Ne Mwanda Nsemi est en fuite mais "nous ne tarderons pas à mettre la main dessus". Bundu dia Kongo est une secte mystico-religieuse dont le chef spirituel, Ne Mwanda Nsemi, s'attaque aux symboles de l'Etat, aux forces de l'ordre et exige aux personnes non originaires du Kongo-Central de quitter cette province. Il y a quelques semaines, les forces de sécurité ont tué, lors d'un combat, une douzaine d'adeptes de ce mouvement religieux à Kimpense et à Kinshasa, et ont arrêté leur chef Ne Mwanda Nsemi.

## AFRIQUE DU SUD Zuma appelle les pays africains à exploiter leur potentiel touristique

Le président sud-africain Jacob Zuma a estimé mardi qu'il existait d'énormes potentiels à exploiter pour développer davantage le secteur touristique en Afrique. Les pays de l'Afrique devraient ouvrir ce magnifique continent à davantage de croissance dans le tourisme, a-t-il déclaré lors de la conférence Travel Indaba 2017 qui se tient à Durban, en présence de centaines de participants venus de toute l'Afrique. "En travaillant ensemble en tant qu'Africains avec nos partenaires mondiaux, nous pouvons ouvrir notre magnifique continent à la croissance du tourisme. Nous sommes déterminés à faire avancer l'Afrique dans ce secteur", a souligné M. Zuma. A l'heure de la quatrième révolution industrielle qui peut menacer les emplois traditionnels, la capacité d'absorption de la main d'oeuvre dans le secteur du tourisme reste une arme importante contre le chômage, a expliqué le président sud-africain. "Il est par conséquent de notre intérêt de considérer le tourisme comme une opportunité de diversification de l'économie continentale, car les secteurs traditionnels doivent faire face à des obstacles. "Alors que nous voulons augmenter la part de marché mondiale de l'Afrique dans les voyages, nous encourageons et valorisons également les voyages en Afrique même. Les Africains doivent aussi explorer leur continent", a souligné M. Zuma. D'après l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme a affiché en 2016 une septième année consécutive de croissance durable depuis la crise financière de 2008. Plus d'un milliard de personnes voyagent désormais dans le monde chaque année et les arrivées mondiales de touristes internationaux ont augmenté de 4% en moyenne.

**Studios cinémas futuristes, magasins de luxe et train aérien... Tinapa devait être une vitrine du dynamisme nigérian, un hub commercial pour l'Afrique de l'ouest qui rapporterait des millions de dollars. Mais dix ans après sa création, cette ville-fantôme est devenue le symbole d'un immense gâchis.**

C'est ce qu'on appelle un "éléphant blanc": un projet démesuré qui débouche sur rien, ou pas grand chose. Tinapa a coûté quelque 450 millions de dollars (413 millions d'euros) avant de devenir un gouffre financier pour ses actionnaires.

Ses courbes majestueuses et ses coupoles avant-gardistes se dressent avec insolence au milieu de la brousse et des palmiers. A l'entrée du site, à quelques kilomètres de Calabar, capitale de l'Etat de Cross River (sud), des panneaux géants annoncent avec enthousiasme: "Tinapa (est) de retour!" Pourtant, les rares visiteurs qui s'y aventurent déchantent vite.

Hormis quelques employés désœuvrés, il n'y a pas âme qui vive dans les interminables allées commerçantes de ces 80.000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et de boutiques posés au bord d'une lagune et qui devaient faire la renommée de Calabar. "Nous n'avons pas de clients, Tinapa ressemble à un cimetière", se lamente le vendeur du magasin Da Viva, une marque de pagne populaire en Afrique. "Beaucoup ont déjà plié bagages", dit-il en montrant du doigt des locaux désaffectés. Plongé dans l'obscurité, un immense supermarché expose encore vêtements, meubles, et toutes sortes de babioles manufacturées à l'étranger. A l'intérieur, un



vieil homme somnole dans une chaleur suffocante. L'électricité a été coupée depuis longtemps.

### DUBAÏ AFRICAÏN

Au début des années 2000, le Nigeria, en passe de devenir la première économie et le principal producteur de pétrole d'Afrique, était le lieu de tous les possibles. Une poignée d'hommes d'affaires et d'architectes ont alors imaginé un centre de commerce et de tourisme international implanté sur une zone franche. Les plus grandes banques nigérianes ont accouru pour financer le projet, inauguré en 2007. "A l'époque, tout le monde était emballé, Tinapa devait booster le développement de toute la région et générer des milliers d'emplois", se souvient Bassey Ndem, premier directeur général du site et l'un de ses concepteurs. Objectif: attirer les milliardaires nigériens s'envolant habituellement vers Dubaï ou Londres pour faire du shopping. Un complexe hôtelier de 242 chambres cosues avec vue sur la lagune et un parc aquatique à toboggans sont ainsi construits pour accueillir ces clients prestigieux et leur progéniture. A côté de ce tourisme de luxe, l'idée est surtout de faire de Cross River un carrefour commercial sur la côte atlantique, capable de

NIGERIA

# Tinapa, l'"éléphant blanc" à 450 millions de dollars

concurrencer le port de la capitale économique Lagos -située à quelque 800 km plus au nord-ouest- en approvisionnant le Nigeria et ses voisins comme le Cameroun, le Tchad et le Niger, de marchandises importées.

"Tout allait bien au début. Au pic de l'activité, nous avons gagné sur l'année 2009 environ 30 millions de dollars", assure Bassey Ndem. "Mais nous avons été confrontés à de fortes résistances des douanes, qui ne voulaient vraiment pas que la zone franche fonctionne", accuse-t-il. Les marchandises étaient censées être exonérées de droits de douanes à leur entrée dans la zone franche. Mais dès les premiers mois, les douanes, réputées très corrompues, ont bloqué dans les ports du pays des dizaines de conteneurs destinés à Tinapa, paralysant le commerce naissant.

### L'ARGENT S'ÉVAPORE

Bassey Ndem finit par jeter l'éponge en 2012. Aucun de ses successeurs n'a depuis réussi à faire décoller Tinapa. "Il n'y a pas eu la volonté politique suffisante" pour faire vivre le projet, dit-il, "frustré" et "en colère" face à tant de "gâchis". Pour l'économiste et blogueur Nonso Obikili, cet échec s'explique surtout par la faiblesse des infrastructures existantes -

routes mauvaises et port de taille moyenne- pour acheminer les marchandises. "C'était un vaste projet conçu pour aller avec un port en eaux profondes capable d'accueillir de gros navires. Celui-ci était de la responsabilité de l'Etat fédéral, mais il n'a pas vu le jour", affirme-t-il. Finalement, aucun grand nom de la joaillerie ou du prêt-à-porter n'ont voulu investir dans le paradis vanté par ses promoteurs, et l'hôtel reste désespérément vide.

Les studios de cinéma n'ont pas davantage attiré les stars de "Nollywood" -le Hollywood nigérian- qui ont préféré rester à Lagos. Evoquant Tinapa, l'auteur anglo-nigérianee Noo Saro-Wiwa fustige l'incurie des dirigeants dans son pays d'origine, où l'immense majorité des 190 millions d'habitants n'a guère profité de 40 ans de croissance économique et continue à vivre dans un dénuement extrême.

"J'entends les discours interminables des politiciens nigériens sur les parcs à thème, les centres touristiques, les centres commerciaux et leurs +retombées+ sur l'économie", écrivait-elle dans "Transwonderland" en 2012. "Mais il n'y a pas de +retombées+ au Nigeria: l'argent coule vers le haut ou s'évapore au contact de l'air".

BURUNDI

## Signature de deux accords de dons chinois

Les deux accords de dons chinois signés à l'occasion de la récente visite officielle du vice-président chinois Li Yuanchao au Burundi, "reconfirment les excellentes relations de coopération bilatérale sino-burundaise", a estimé mardi au cours d'une interview avec Xinhua l'ambassadeur Bernard Ntahiraja, assistant du ministre burundais des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale (MRECI).

Le vice-président Li a effectué une visite officielle d'amitié du 10 au 12 mai, au cours de laquelle il s'est entretenu avec les plus hautes autorités burundaises dont le président Pierre Nkurunziza, sur des perspectives de coopération sino-burundaise allant dans le sens de porter celle-ci à des "niveaux encore plus élevés" dans les secteurs traditionnels (éducation, santé, agriculture, énergie, infrastructures, cul-

ture, sport, etc.).

L'ambassadeur Ntahiraja a révélé que les deux accords de dons du gouvernement chinois en faveur du gouvernement burundais, ont été signés le 11 mai courant à Bujumbura après l'entretien du vice-président Li avec ses deux homologues burundais, à savoir Gaston Sindimwo (coordonnateur des ministères politiques) et Joseph Butore (coordonnateur des ministères économiques).

Le premier accord prévoit un don de 200 millions de yuans, qui concerne le financement des projets qui seront mutuellement convenus entre les gouvernements burundais et chinois, notamment la 2ème phase de construction du palais présidentiel de Gasenyi (nord de Bujumbura) et dont la réception officielle est projetée pour février 2018, a expliqué le diplomate burundais.

Le deuxième accord porte sur un don humanitaire d'une valeur financière de 50 millions de yuans en céréales.

"Le gouvernement burundais apprécie à juste titre l'importance de sa coopération avec le gouvernement chinois aussi bien qualitativement et quantitativement, parce que cette coopération est mutuellement bénéfique et avantageuse pour les peuples burundais et chinois", a souligné l'ambassadeur Ntahiraja.

Le récent déplacement du vice-président Li au Burundi, s'inscrivait, entres autres, dans le cadre de la mise en œuvre des "consensus politiques importants" entre les chefs d'Etat chinois et burundais, et conformément aux recommandations du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine de Johannesburg (Afrique du Sud) en décembre 2015.

## FACEBOOK

# La Cnil sanctionne la société à hauteur de 150.000 euros

**La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a prononcé une sanction de 150.000 euros à l'encontre de Facebook et de sa filiale européenne Facebook Ireland.**

"La formation restreinte de la Cnil a décidé de prononcer une sanction de 150.000 euros rendue publique à l'encontre des sociétés Facebook Inc et Facebook Ireland", annonce mardi la commission dans un communiqué. La Cnil précise que cette sanction a été décidée en raison "des réponses insatisfaisantes" apportées par les deux sociétés à un certain nombre de manquements évoqués dans une mise en demeure datant du 26 janvier 2016.

"Le montant et la publicité de cette sanction se justifient par le nombre des manquements (six au total), leur gravité et le nombre important d'utilisateurs en France (33 millions)", souligne la Cnil.

Parmi les manquements relevés par la commission lors de ses contrôles et qui n'ont pas selon elle fait l'objet d'évolutions suffisantes après sa mise en demeure



figure notamment "la combinaison massive des données personnelles des internautes à des fins de ciblage publicitaire", sur laquelle les utilisateurs sont "dépourvus de tout contrôle".

La "collecte massive de données effectuée via le cookie 'datr'" est quant à elle qualifiée de "déloyale en l'absence d'information claire et précise", observe la Cnil dans son communiqué.

"Nous prenons acte de la décision de la Cnil, avec laquelle nous sommes respectueusement

en désaccord", a indiqué un porte-parole de Facebook dans un commentaire transmis à Reuters par courriel.

Le groupe réaffirme également son "engagement en faveur de la confidentialité de (ses) utilisateurs." Cette sanction s'inscrit dans une démarche menée en coordination avec quatre autres institutions similaires à la Cnil (Belgique, Pays-Bas, Espagne et Land de Hambourg), qui ont également décidé d'enquêter sur les pratiques du réseau social.

"Ces autorités partagent de

nombreux constats même si leurs procédures portent sur des périmètres parfois différents et s'inscrivent dans des calendriers distincts", souligne la Cnil dans son communiqué.

Une nouvelle réglementation européenne sur la protection des données, qui entrera en vigueur le 24 mai 2018, renforce les sanctions susceptibles d'être appliquées en cas d'infraction, qui pourront atteindre 4% du chiffre d'affaires annuel mondial de l'entreprise concernée.

A.F.Z.

## YAHOO

# Le groupe rachète des actions avant l'accord avec Verizon

Yahoo a annoncé mardi son intention de racheter jusqu'à trois milliards de dollars de ses propres actions via une adjudication destinée à fournir des liquidités aux actionnaires qui veulent céder des titres avant le rachat des activités internet du groupe par Verizon Communications.

L'action Yahoo progressait de 2,19% à 50,94 dollars vers 16h15 GMT à Wall Street. Les indices Dow Jones et le Standard & Poor's 500 sont pratiquement stables au même moment et le Nasdaq Composite avance de 0,15%.

Le portail internet entend fixer un prix d'achat unique après l'expiration de l'adjudication le 13 juin et il a dit que ce prix ne serait pas inférieur à 37 dollars par action. Verizon et Yahoo ont convenu en février que soit revu en baisse, de 350 millions de dollars (316 millions d'euros), le montant d'environ 4,83 milliards de dollars que le premier devait verser pour racheter au second ses activités internet, à la suite de deux piratages informatiques massifs subis par Yahoo. Au terme de cet accord, Yahoo va changer de nom pour devenir Altaba, une société holding avec pour principaux actifs des participations de 15% dans le géant chinois du commerce électronique Alibaba Group Holding et de 35,5% dans Yahoo Japan, la filiale japonaise de Yahoo.

R.E.

## EN DÉPIT DE SON OBJECTIF DE VENTES RÉDUIT

# Ubisoft atteint une marge record

Ubisoft a publié jeudi une marge opérationnelle record au titre de son exercice 2016-2017, portée par l'allongement de la durée de vie de ses jeux vidéo qui lui permet de maintenir son objectif de résultat opérationnel à horizon 2019 en dépit de la révision à la baisse de sa prévision de ventes.

Le numéro trois mondial des jeux vidéo a dégagé au cours du dernier exercice un résultat opérationnel en hausse de 40,7% à 237,7 millions d'euros, donnant une marge record - et en amélioration pour la troisième année consécutive - de 16,3%. L'éditeur des franchises à succès "Assassins Creed" et "Lapins Crétins" a bénéficié notamment du succès croissant de son fond de catalogues de jeux, qui a représenté 44,5% de ses ventes contre 25,7% lors de l'exercice précédent, et de l'augmentation des revenus tirés du numérique. Le groupe familial, qui a fait de l'amélioration de sa rentabilité son principal che-

val de bataille pour résister à la montée à son capital de Vivendi, a revu à la hausse son objectif de marge à horizon 2018-2019 à 21%, contre 20% précédemment, en dépit de ventes révisées à la baisse.

Ubisoft, fondé par les frères Guillemot, vise désormais un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros, contre 2,2 milliards précédemment, mais a maintenu inchangé sa prévision de résultat opérationnel à 440 millions. "On s'est rendu compte que nous étions beaucoup moins dépendants de la sortie de jeux et que nous avons au contraire beaucoup plus de revenus récurrents grâce à un 'back-catalogue' qui durait beaucoup plus longtemps", a expliqué à des journalistes Alain Martinez, le directeur financier d'Ubisoft.

S'estimant moins dépendant des sorties de nouveautés, l'éditeur prévoit pour 2018-2019 la sortie de quatre franchises phares contre

cinq précédemment, dont trois jeux établis et une nouvelle marque dont il ne donne pas le nom.

Le groupe fait face depuis un an et demi à la montée dans son capital du groupe de médias Vivendi qui a déjà croqué sa société jumelle Gameloft.

Lors de l'assemblée générale de Vivendi, fin avril, le directeur des opérations Stéphane Roussel a déclaré que le rachat de Gameloft avait conforté l'ambition de Vivendi d'accroître sa présence dans l'univers des jeux vidéo, y compris par le biais d'acquisitions.

Des sources ont dit à Reuters que Vivendi pourrait passer à l'offensive dès 2017.

"Nous considérons toujours qu'il y a beaucoup de valeur à créer chez Ubisoft et (...) que notre indépendance est la garantie de réaliser cette valeur", a déclaré le directeur financier d'Ubisoft.

A.F.Z.

## MÉDIAS

# Bouygues réduit ses pertes au premier trimestre

Le groupe Bouygues a réduit ses pertes au premier trimestre et confirme ses objectifs financiers pour l'exercice 2017 ainsi que les perspectives de sa filiale Bouygues Telecom. Le groupe de BTP, de télécoms et de médias (TF1) indique mercredi dans un communiqué avoir dégagé sur les trois premiers mois de l'année une perte opérationnelle courante de 67 millions d'euros contre -140 millions d'euros un an plus tôt. Entre janvier et mars, sa perte nette ressort à 38 millions d'euros contre

-180 millions au premier trimestre 2016.

En Bourse, le titre cède 0,45% en début de séance, dans un marché lui-même en baisse de 0,66%. "En 2017, Bouygues devrait poursuivre l'amélioration de sa rentabilité", souligne l'entreprise. Lors d'une conférence téléphonique, Philippe Marien, le directeur général délégué de Bouygues, a salué l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République compte tenu de son programme lors de la campagne électorale.

"C'est plutôt une bonne nou-

velle pour l'ensemble de nos activités", a-t-il déclaré en réponse à une question.

Le groupe confirme viser pour sa filiale télécoms Bouygues Telecom une marge d'Ebitda de 25% cette année ainsi que 300 millions d'euros de cash-flow libre à un horizon de trois ans. Bouygues s'attend en outre à une amélioration de sa marge opérationnelle courante dans les activités de construction en 2017, ainsi qu'à une amélioration de la rentabilité de TF1.

Au premier trimestre, Bouygues Telecom a vu son

chiffre d'affaires progresser de 8% à 1,22 milliard d'euros et se dit toujours prêt à participer l'avenir à un mouvement de consolidation du secteur des télécoms en France si l'occasion de présente. "Si, dans les mois ou les années qui viennent, le paysage (des télécoms en France, NDLR) évoluait et si nous avons la possibilité de jouer un rôle majeur et moteur pour se renforcer dans les télécoms, on regardera", a dit Philippe Marien. "On ne peut rien dire de plus, ni rien dire de moins."

R.E.

## TÉLÉCOMS

# L'espagnol Euskaltel rachète son compatriote Telecable

Euskaltel a annoncé mardi une offre d'environ 700 millions d'euros, dette incluse, pour le câblo-opérateur Telecable, propriété de la société d'investissement Zegona, une opération qui consoliderait la position du groupe de télécoms basque dans le nord de l'Espagne. Cette offre valorise Telecable à 686 millions d'euros, dont 245 millions d'euros de dette. Euskaltel versera 186 millions d'euros en numéraire et 255 millions d'euros en nouvelles actions via une augmentation de capital de 26,8 millions d'actions, émises au prix de 9,5 euros chacune, entièrement souscrite par Zegona. Ce rachat s'inscrit dans un mouvement de consolidation dans le secteur espagnol des télécoms. Ces dernières années, Mas Movil a racheté Yoigo et Pepephone, Vodafone a acquis Ono, Orange a repris Jazztel et Euskaltel a mis la main sur R Cable. Vers 08h50 GMT, le titre Euskaltel prenait 4,93% à 9,67 euros à la Bourse de Madrid, tandis que l'action Zegona avançait de 9,09% à 155,05 pence à la Bourse de Londres.

R.E.

## COOPÉRATION MILITAIRE

## Signature d'un accord entre la Tunisie et la Serbie

Un accord de coopération militaire a été signé, mardi, à Tunis, entre la Tunisie et la Serbie par le ministre de la Défense nationale, Farhat Horchani, et son homologue serbe, Zoran Djordjevic.

Cet accord vise à instaurer une coopération entre les deux pays dans les domaines de l'industrie militaire, la formation, l'entraînement, la santé militaire, l'histoire militaire et la muséologie à travers l'échange de visites, d'expertises et des programmes de formation et d'entraînement, indique le ministre de la Défense dans un communiqué.

Les deux parties ont souligné l'importance de cet accord pour renforcer, promouvoir et diversifier la coopération militaire, particulièrement en matière de renseignement.

"Les deux pays évoluent dans un contexte historique et culturel commun, de nature à faciliter la coopération dans différents domaines", se sont-ils félicités.

Les deux ministres ont, par ailleurs, eu des entretiens autour des questions d'intérêt commun, notamment celles relatives aux défis sécuritaires dans le bassin méditerranéen, la situation sécuritaire dans la région du Maghreb et la lutte contre le terrorisme, ajoute la même source.

Rida I.

## SALON WORLD OF PRIVATE LABEL D'AMSTERDAM

## La Tunisie participe

Le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) a conduit, les 16 et 17 mai 2017, à Amsterdam (Pays Bas), la participation tunisienne au salon international "Le Monde de la Marque de Distributeur" (WORLD OF PRIVATE LABEL)- PLMA 2017.

Selon un communiqué, publié par le Centre, "la Tunisie participe à cette édition, avec 9 sociétés exclusivement actives dans l'industrie agroalimentaire (huile d'olive, dattes, conserves alimentaires et préparations alimentaires), au sein d'un pavillon national de 90 m<sup>2</sup>".

Cette participation, a précisé le CEPEX, se veut "une opportunité confirmée pour le démarchage des donneurs d'ordre et la détection des niches porteuses d'opportunités d'exportation".

Placé sous le thème "Aider les consommateurs", le salon qui accueille près de 2 500 sociétés exposantes provenant de plus de 70 pays, a vu la participation de plus de 13 000 acheteurs et visiteurs professionnels.

Le salon offre une large variété de produits : produits alimentaires - produits frais, réfrigérés et surgelés, boissons et denrées non périssables - ainsi que des produits non alimentaires - cosmétiques, produits de santé et de beauté, produits ménagers et pour la cuisine, produits d'entretien automobile, articles de jardin, produits pour la maison et le bricolage.

S.S.

## EN TERRITOIRES OCCUPÉS DU SAHARA OCCIDENTAL

## Pas de financement européen de projets marocains d'énergie renouvelable

**La Commission européenne a exclu tout financement européen de projets marocains d'énergie renouvelable en territoires occupés du Sahara occidental, assurant assumer ses devoirs à l'égard des entreprises européennes et des citoyens de l'Union qu'elle informe du statut juridique de ce territoire, à chaque fois qu'elle est sollicitée.**

"En ce qui concerne les projets d'énergie renouvelable au Sahara Occidental, l'UE ne finance pas de tels projets et, lorsqu'elle est contactée par des entreprises européennes et des citoyens, l'UE les informe en conséquence du statut juridique du Sahara occidental et notamment de l'exploitation de ses ressources naturelles", a écrit la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini dans sa réponse, au nom de l'UE, à l'eurodéputé Miguel Viegas qui l'interpellait sur l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental. La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a souligné, dans sa réponse, que l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental est "spécifiée dans un avis juridique d'un sous-secrétaire général aux affaires juridiques des Nations Unies (Hans Corell)".

Cet avis juridique rendu en février 2002 souligne que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental doit se faire au profit du peuple sahraoui et avec son consentement. Federica Mogherini affirmait, il y a quelques jours, que le statut du Sahara occidental reste celui d'"un territoire non autonome", comme l'avait décidé, en 1963, le comité de décolonisation de l'ONU.

"Le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU", a-t-elle écrit dans sa réponse, au



nom de la Commission européenne, aux députés européens qui l'interpellaient sur la présence militaire marocaine au Sahara occidental.

La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a rappelé, à ce titre, que "le statut définitif du Sahara occidental continue de faire l'objet d'un processus de négociation mené sous l'égide des Nations unies".

Elle a réaffirmé, en outre, le soutien de l'UE pour les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations unies en vue de parvenir à "une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs de la charte des Nations unies".

Le Commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete assurait, début février, que l'UE tiendra désormais compte du statut "distinct et séparé" du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable.

"La déclaration (sur l'échange d'électricité renouvelable) sera mise en œuvre en tenant dûment compte du statut distinct et séparé du territoire du Sahara occidental selon le droit international", a-t-il affirmé dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés européens Florent Marcellesi, Josep-Maria Terricabras et Jill Evans qui l'exhortaient à exclure l'énergie produite au Sahara occidental de ces échanges.

Début avril, c'était au tour de la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmstrom d'affirmer que l'Union européenne (UE) tiendra désormais compte, dans tout processus de négociation avec le Maroc, de l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) rendu le 21 décembre dernier.

"A l'avenir, la Commission tiendra dûment compte de l'arrêt

du 21 décembre 2016 dans tout processus", a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés qui l'exhortaient à exclure le Sahara occidental des négociations de l'accord de libre échange complet et approfondi entre le Maroc et l'UE conformément à la décision de la CJUE.

Le 21 décembre 2016, la CJUE a statué que, selon la Charte des Nations unies, le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire souverain du Maroc et qu'en vertu du principe erga omnes d'autodétermination et du principe général de l'effet relatif des traités, les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

Rappelant le principe de l'effet relatif des traités en vertu duquel un traité ne doit ni nuire ni profiter à des tiers sans leur consentement, la Cour a estimé que "le peuple de ce territoire doit être regardé comme un tiers susceptible d'être affecté par la mise en œuvre de l'accord de libéralisation".

Cependant, si Mogherini réfute toute implication de l'UE dans les projets marocains d'énergie renouvelable réalisés par certaines entreprises européennes au Sahara occidental occupé, elle a préféré éluder la question relative au financement UE de projets marocains dans le domaine de la pêche en territoires occupés.

Citant l'observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental, l'eurodéputé Miguel Viegas a affirmé que les projets bénéficiant d'un financement de l'UE dans le cadre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche UE-Maroc (APP) sont majoritairement situés à l'intérieur des parties du Sahara Occidental que le Maroc maintient sous occupation militaire.

Selon le député européen, 60% des 14 millions d'euros octroyés par l'UE au Maroc dans le cadre de l'APP pour développer son secteur de la pêche, sont dépensés dans des projets mis en œuvre au Sahara Occidental occupé, notamment à Dakhla et Laâyoune.

En juillet 2013, l'UE et le Maroc signent l'APP après de fortes discussions au sein du Parlement européen. Cet accord autorise, jusqu'en 2018, 126 navires européens, principalement espagnols, à pêcher dans les eaux territoriales "marocaines" en échange d'une contrepartie financière de 40 millions d'euros. Sauf que le rapport des comités scientifiques conjoints-UE-Maroc, publié en 2015, indique clairement que la flotte des pays membres de l'UE pêche pour l'essentiel dans les eaux sahraouies.

Plusieurs avis juridiques ont déjà considéré cet accord comme une violation flagrante du droit international et le Front Polisario a déposé un recours en annulation de l'accord de pêche le 16 juin 2014.

Samia S.

## CLUB DES PAYS ÉMERGENTS

## Le Maroc premier pays non pétrolier de MENA à rejoindre le groupe

Le Maroc deviendra, au cours des prochaines décennies, le premier pays non producteur de pétrole de la région MENA à rejoindre le club des pays émergents, selon un rapport de la Banque mondiale (BM) intitulé "Le Maroc à l'horizon 2040: Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique".

Le Maroc a pu enclencher un processus de rattrapage économique vers les pays d'Europe du Sud.

R.I.

FRANCE

## Croissance 2016 confirmée, dette revue en hausse

La croissance économique française a été révisée à la hausse de 0,3 point en 2014 et à la baisse de 0,2 point en 2015, a annoncé mardi l'Insee, qui a néanmoins maintenu inchangé son chiffre du déficit public pour ces deux années-là.

En données corrigées des jours ouvrés (tenant compte des variations annuelles liées notamment aux jours fériés), la croissance 2014 a atteint 1% du produit intérieur brut (PIB), au lieu de 0,7%.

Il s'agit de la seconde révision à la hausse pour l'année 2014. L'an dernier, l'institut statistique avait déjà rehaussé de 0,5 point le chiffre atteint pour cette année pivot du quinquennat Hollande, de 0,2% à 0,7%.

Ces nouveaux chiffres tiennent compte de "la demande intérieure", plus forte que ce que l'on pensait jusque-là, et de "la contribution des variations de stocks à la croissance", également plus soutenue.

"La progression du pouvoir d'achat des ménages" est elle aussi "amplifiée" (+1,1% contre +0,7% précédemment), pour tenir compte "notamment d'une révision à la hausse de la masse salariale", précise l'organisme public à l'occasion de la publication de ses comptes nationaux annuels.

En 2015, la croissance a à l'inverse été plus faible que prévu, à 1% du produit intérieur brut (PIB) en données corrigées des jours ouvrés, au lieu des 1,2% jusque-là annoncés, d'après l'Insee.

Cette variation s'explique par le solde des échanges extérieurs, "plus dégradé qu'estimé initialement", son impact sur la croissance étant abaissé de 0,3 point à 0,5 point.

"La croissance en volume des importations, et plus encore celle des exportations, sont nettement revues en baisse, surtout du fait d'estimations plus dynamiques des prix", précise l'Insee, qui fait également état d'une demande intérieure "légèrement abaissée".

L'organisme public maintient en revanche inchangé son chiffre de croissance pour 2016, à 1,1% du PIB. Malgré les corrections apportées sur 2014 et 2015, le poids du déficit public reste par ailleurs inchangé, à 3,9% du PIB en 2014, 3,6% en 2015 et 3,4% l'an dernier.

Les niveaux de la dette publique et de la dépense publique sont en revanche revus légèrement à la hausse concernant 2016: la dette passe ainsi de 96% à 96,3% du PIB, et la dépense publique de 56,2% à 56,4% du PIB.

Le niveau des prélèvements obligatoires, enfin, est légèrement réévalué pour 2016, de 44,3% à 44,4 du PIB -- soit un niveau inchangé par rapport à 2015.

K.A.

GRANDE-BRETAGNE

# L'inflation s'accélère et menace la consommation

**L'inflation a atteint 2,7% au Royaume-Uni en avril sur fond de dépréciation de la livre depuis le référendum sur l'UE, une mauvaise nouvelle pour le pouvoir d'achat et la consommation des ménages au moment où s'ouvrent les négociations du Brexit.**



Les prix à la consommation n'avaient pas atteint un tel rythme de hausse en comparaison annuelle depuis septembre 2013, a précisé mardi l'Office des statistiques nationales (ONS).

Ils n'avaient augmenté que de 2,3% sur un an en mars et, surtout, ils évoluaient encore autour de zéro à la fin 2015. Leur reprise d'abord progressive s'est accélérée d'un coup après la brutale dépréciation de la livre enregistrée face au dollar et à l'euro suite au référendum du 23 juin dernier, les cambistes tablant sur des perspectives plus difficiles pour le Royaume-Uni à cause du Brexit.

En avril, l'ONS a noté que les prix avaient été dopés particulièrement par le renchérissement des billets d'avion, mais aussi par la hausse des prix de produits de base comme l'alimentation, les vêtements ou encore l'électricité et les meubles. Howard Archer, économiste chez IHS, a remarqué qu'une partie de ces augmen-

tations d'avril pourrait être due à un décalage des fêtes de Pâques cette année, célébrées en avril et non en mars comme en 2016, ce qui a pu doper notamment les tarifs des billets d'avion et des offres de vacances. La hausse d'une taxe sur les automobiles, entrée en vigueur en avril, a pu aussi avoir un impact ponctuel.

"Cela pourrait s'atténuer au mois de mai, mais l'inflation n'a pas pour autant atteint son pic", a prévenu M. Archer, soulignant que les conséquences de la dégringolade de la livre enregistrée après la décision des Britanniques n'avaient pas encore été senties à plein - car ce phénomène renchérit le coût des denrées importées.

"A 2,7%, l'inflation entame notablement le pouvoir d'achat des ménages - en effet, en avril elle a sans doute clairement dépassé la hausse des revenus moyens", a-t-il ajouté.

## CROISSANCE MOINS DYNAMIQUE

D'après les dernières données disponibles de l'ONS, couvrant la période de trois mois bouclée fin février, les revenus des ménages ont augmenté de 2,3% sur un an, et les économistes s'attendent en moyenne à 2,4% pour les trois mois finis fin mars, dont les chiffres seront publiés mercredi dans le cadre des statistiques sur le chômage.

"La hausse des prix représente un important défi pour les ménages britanniques", a prévenu Kay Daniel Neufeld, économiste au Centre for Economics and Business Research (Cebr).

"Les dépenses des ménages ont déjà ralenti, comme le montre la faible croissance des ventes au détail au premier trimestre, et devraient pâtir à l'avenir d'une faible hausse des salaires et d'une inflation renforcée. Au

final, l'économie britannique perd un élan considérable que la progression des exportations ne suffit pas à combler", a résumé cet analyste. La baisse de la livre a en effet un impact favorable pour les exportateurs britanniques, ainsi que sur les comptes des entreprises basées au Royaume-Uni qui réalisent une part notable de leurs recettes à l'étranger - dont le montant est alors dopé une fois converti en monnaie britannique. De grandes sociétés comme les géants de la restauration collective Compass et de la publicité WPP ont ainsi profité dernièrement de cette évolution monétaire, mais d'autres entreprises en ont pâti au contraire, comme la compagnie aérienne EasyJet dont les coûts sont majoritairement libellés en devises étrangères. Au final, la croissance du produit intérieur brut a ralenti à 0,3% au premier trimestre - alors qu'elle atteignait encore 0,7% au quatrième trimestre 2016. Pour cette année marquée par le lancement des négociations sur le Brexit qui devraient durer deux ans, les économistes s'attendent en moyenne à une croissance de 1,7%, d'après une moyenne d'experts indépendants interrogés par le Trésor en avril - après 1,8% en 2016. La Banque d'Angleterre, qui prévoit que l'inflation pourrait frôler 3% d'ici à la fin de l'année, maintient pour l'instant une politique monétaire très accommodante afin de soutenir l'activité.

Mustapha S.

UNION EUROPÉENNE

## Pas d'accord commercial sans blanc-seing des Parlements nationaux

Les traités commerciaux négociés par l'UE doivent être approuvés par l'ensemble des Parlements des Etats membres, a tranché mardi la justice européenne, une décision susceptible de ralentir considérablement la conclusion de tels accords, notamment celui avec le Royaume-Uni. Sont concernés, selon la Cour, tous les traités de libre-échange qui incluent un tribunal spécial pour trancher les litiges entre les investisseurs et les Etats, c'est-à-dire l'ensemble des accords bilatéraux négociés par l'UE depuis le traité de Lisbonne en 2009.

Ces tribunaux d'arbitrage privés --mis en place dans la plupart des accords commerciaux du monde-- sont très contestés par les ONG. Ils sont sollicités quand une multinationale ayant investi à l'étranger porte plainte contre un Etat qui adopterait une politique publique contraire à ses intérêts, afin de demander réparation. Un mécanisme qui a permis à Philip Morris d'attaquer l'Uruguay pour sa politique anti-tabac ou au géant minier Oceanagold de poursuivre le Salvador pour lui avoir refusé un permis d'exploitation pour raisons environnementales. Pour la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), un tel mécanisme ne relève pas de la compétence exclusive de l'UE, mais bien d'une "compétence partagée" avec les Etats membres. "En effet, un tel régime, qui soustrait des différends à la compétence juridictionnelle des Etats membres ne saurait être instauré sans le consentement de ceux-ci", écrit la CJUE dans un communiqué. Ce point précis rend, selon elle, les accords commerc-

ciaux de l'UE "mixtes" et entraîne leur nécessaire ratification par chacun des 38 Parlements nationaux ou régionaux d'Europe. Une procédure qui peut être fastidieuse: il a fallu quatre ans et demi pour ratifier l'accord de libre-échange passé avec la Corée du Sud en 2011. La Cour de justice était en fait amenée mardi à se prononcer sur l'accord de libre-échange paraphé en 2013 par l'UE avec Singapour, à la demande de la Commission elle-même.

Objectif: arbitrer définitivement un conflit d'interprétation avec le Conseil de l'UE, qui représente les Etats, sur les compétences de l'Union en matière commerciale.

La Commission, soutenue par le Parlement, s'estimait "exclusivement compétente" pour conclure cet accord --et par extension les autres accords commerciaux-- à l'inverse du Conseil et des Etats membres.

## VICTOIRE DE LA DÉMOCRATIE

L'avis de la Cour étant contraignant, les accords négociés par Bruxelles avec le Japon, le Mexique ou encore le Vietnam devront donc être approuvés par les Parlements. Rien n'empêchera cependant l'UE, une fois les négociations terminées, de proposer une application provisoire ou partielle de ces accords le temps de leur ratification, comme ce fut le cas pour la Corée du Sud. L'accord négocié avec les Etats-Unis, le TTIP (ou Tafta), actuellement au point mort, voit en revanche son avenir assombri, en raison de la très vive contestation dont il fait déjà l'objet. L'ONG Greenpeace a salué

mardi dans un communiqué une "victoire de la démocratie". "Cela oblige au débat sur les avantages et les dangers des accords commerciaux", s'est-elle félicitée. "La Commission va maintenant soigneusement évaluer et analyser l'avis de la Cour", a pour sa part réagi Margaritis Schinas, porte-parole de l'institution. Le président de la Commission Jean-Claude Juncker avait selon lui "anticipé" cette "issue" quand il a décidé en juillet 2016 de soumettre l'accord commercial UE-Canada, le contesté CETA, à la ratification des Etats membres, a ajouté M. Schinas. "Le risque (...) c'est que les Etats membres infectent le débat en mélangeant le contenu des accords et les sentiments anti-mondialisation dans leur pays", avait alors prophétisé la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström. Quelques mois plus tard, en octobre 2016, le CETA était bloqué une dizaine de jours par le seul Parlement de la région belge de Wallonie, au motif que celui-ci touchait à certaines de ses compétences. "La Commission européenne avait plaidé l'inverse, la Cour de Justice nous donne raison", s'est réjoui mardi le ministre-président de la Wallonie, Paul Magnette. Reste, enfin, la question du Royaume-Uni, dont le futur partenariat avec l'UE, une fois son départ acté, pourrait prendre la forme d'un accord de libre-échange. La Première ministre britannique Theresa May aurait aimé régler la question rapidement. Une éventualité aujourd'hui un peu plus incertaine.

Kamel A.



## PRÉSIDENTIELLE EN IRAN

# L'épreuve du peuple

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a appelé mercredi ses compatriotes à se mobiliser lors de la présidentielle de vendredi pour afficher, face aux "ennemis", leur calme et leur détermination. "Le peuple a des ennemis. Face à eux, le peuple doit montrer un visage déterminé et calme", a déclaré le guide devant des milliers de personnes rassemblées à Téhéran, selon son site officiel. "Les responsables américains, européens, et ceux du régime sioniste surveillent nos élections pour voir quel sera le niveau de participation", a-t-il affirmé en estimant que si cette participation "est importante, leur jugement sera différent".

M. Khamenei a également souligné que dans une "région troublée", son pays préparait la présidentielle dans "le calme et la sécurité". La campagne électorale se termine officiellement



jeudi à 03h30 GMT, vingt-quatre heures avant le début du vote.

Sur les quatre candidats à concourir à la présidentielle, deux font figure de favoris: le président modéré sortant Hassan Rohani, soutenu par les réformateurs et les modérés, et le religieux conservateur Ebrahim Raïssi, proche du guide. Un troisième candidat, le conservateur Mostafa Mirsalim, a annoncé mercredi qu'il maintenait sa can-

didature pour éviter "la polarisation". Un autre, le réformateur Mostafa Hashemitaba, a appelé à voter Rohani. Le maire conservateur de Téhéran, Mohammad Bagher Ghalibaf, et le 1er vice-président réformateur, Es-Hagh Jahangui, se sont retirés de la course et ont appelé à voter respectivement pour Raïssi et Rohani. Lors d'un de ses derniers meetings à Ardébil (nord-ouest), M. Rohani a également appelé

les Iraniens à voter massivement, au moment où le président américain Donald Trump "et d'autres ennemis de l'Iran sont en train de venir dans la région".

M. Trump doit participer samedi à un sommet avec des dirigeants arabes en Arabie saoudite, grand rival de l'Iran. M. Raïssi a pour sa part affirmé à Téhéran que M. Rohani avait fait trop de concessions lors des négociations ayant abouti à un accord nucléaire en 2015 avec les grandes puissances. "Avec la diplomatie où on explore, on ne peut pas régler les problèmes. Il faut une diplomatie forte", a-t-il ajouté, en affirmant que les négociateurs iraniens n'avaient pas réussi à obtenir un changement de l'attitude des Etats-Unis, qui empêchent de fait une normalisation des relations bancaires entre Téhéran et le reste du monde.

*Ikram A.*

## GRÈCE

# Les nouvelles mesures d'austérité poussent le peuple dans les rues

La Grèce, toujours en récession, observait mercredi une grève générale contre de nouvelles mesures d'austérité dictées par ses créanciers pour les années suivant la fin de l'actuel plan d'aide, sur lesquelles le Parlement doit voter jeudi soir. Près de 12.000 personnes, dont plus de 8.000 du syndicat proche des communistes Pame, selon la police, se sont rassemblées en fin de matinée dans le centre d'Athènes pour dénoncer les nouvelles coupes dans les retraites et les hausses d'impôts prévues entre 2018 et 2021, dans le cadre du budget de moyen terme débattu depuis lundi au Parlement. Des mesures de rigueur avaient été déjà adoptées l'année dernière par le gouvernement de gauche d'Alexis Tsipras, pour la période courant jusqu'à la fin du plan d'aide actuel, juillet 2018. La police a dû utiliser des gaz lacrymogènes sur la place Syntagma en début d'après-midi, contre des jeunes qui jetaient des cocktails-molotov. Parmi les actions les plus spectaculaires, le syndicat grec des policiers a déployé une banderole sur la colline de Lycabette à Athènes, questionnant en grec et en allemand: "Combien vaut la vie d'un policier M. Tsipras? Combien vaut la vie d'un policier +Frau+Merkel?". La politique d'Alexis Tsipras, chef du parti de gauche Syriza et au pouvoir depuis janvier 2015 est mise en cause par les syndicats pour avoir poursuivi la politique de rigueur de ses prédécesseurs de droite et du Pasok (socialistes), qui depuis l'éclosion de la crise de la dette en 2010 "se sont soumis aux diktats des créanciers", selon la centrale du public Adedy.

### "ENVOYER UN MESSAGE"

Pour sa part, Berlin est considéré par les syndicats grecs comme à l'origine de la rigueur en Europe. "Nous souhaitons envoyer un message au gouvernement, à l'Union européenne (UE) et au Fonds monétaire international (FMI), nous n'allons pas les laisser dépecer nos vies", a lancé aux médias Alekos Perrakis, du syndicat proche des communistes, Pame. A Thessalonique, deuxième ville grecque, 6.000 personnes manifestaient également, selon la police. Observée à l'appel de l'Adedy et de la centrale du privé GSEE, la grève de mercredi affecte surtout les transports: métro, bus, tramway à Athènes sont perturbés pendant toute la journée de mercredi. Les liaisons maritimes vers les îles sont perturbées depuis mardi, les marins observant une grève de 48 heures. De nombreux vols, surtout intérieurs, ont été annulés tandis que les vols internationaux ont dû reprogrammer leurs horaires en raison d'un arrêt de travail des aiguilleurs du ciel. Les écoles sont fermées et les hôpitaux fonctionnent avec un personnel d'austérité. Le projet de loi que contestent les grévistes porte sur de nouvelles économies de l'ordre de 4,9 milliards d'euros, réclamées par les créanciers pour après le plan actuel, en échange d'une tranche de

prêts d'environ 7 milliards d'euros du plan actuel. Cette somme permettra à la Grèce de rembourser à la BCE une échéance concernant un plan précédent.

### DETTE

Le projet de loi a été voté en commission parlementaire mardi soir par les seuls députés du Syriza et de l'Anel, petit parti souverainiste qui gouverne avec Syriza. Le ministre des Finances Euclide Tsakalotos, s'est prévalu devant les députés de contre-mesures en faveur des plus démunis, d'un montant qu'il annonce à 7,6 milliards d'euros. Ce nouveau train d'austérité arrive alors que, malgré les prévisions de la Commission européenne d'une croissance de 2,1% en 2017, le pays peine toujours à sortir de la récession: le PIB s'est contracté de 0,5% sur un an au premier trimestre, après une croissance zéro en 2016. Privé des marchés d'emprunt depuis 2010 à l'exception d'un bref essai en 2014, le gouvernement espère cependant être en mesure d'y retourner d'ici fin 2017. Athènes s'attend surtout à ce que l'adoption de ces mesures permette d'ouvrir la discussion sur l'allègement de la dette publique, à 179% du PIB, lors de la réunion cruciale des ministres des Finances de la zone euro le 22 mai. Prôné par le FMI, ce sujet continue d'être délicat pour la zone euro, certains pays, surtout l'Allemagne, n'y étant pas favorables pour l'instant.

*Nawel Z.*

## MACÉDOINE

# L'opposition et les partis albanais chargés de former le gouvernement

Le président macédonien de droite, Gjorge Ivanov, a chargé mercredi le chef de l'opposition de gauche Zoran Zaev de former avec les partis albanais un gouvernement de coalition pour sortir le pays de l'impasse politique dans laquelle il est plongé depuis deux ans.

"En accord avec la loi et la Constitution, le SDSM (parti social-démocrate de Zoran Zaev, ndr) a la majorité et je lui accorde officiellement le mandat" pour former le gouvernement, a déclaré M. Ivanov à la presse à Skopje. Zoran Zaev et

son SDSM, forts du soutien des partis albanais, disposent d'une majorité au Parlement (67 députés sur 120). Mais le président Gjorge Ivanov avait jusqu'à présent refusé de le laisser former un gouvernement, estimant qu'un cabinet du SDSM et des partis albanais porterait atteinte à l'unité nationale de la Macédoine. Au pouvoir depuis 2006, le parti VMRO-DPMNE (droite) était arrivé d'extrême justesse en tête des législatives anticipées du 11 décembre, avec 51 sièges, contre 49 au SDSM, une majorité insuffisante pour

gouverner seul.

Le leader de cette formation Nikola Grujevski n'étant pas parvenu à convaincre son ancien partenaire de coalition, le DUI albanais, de former un nouveau gouvernement, le VMRO-DPMNE passe donc dans l'opposition. Les sympathisants de droite, manifestaient quotidiennement depuis des semaines à Skopje contre la formation d'un gouvernement SDSM-partis albanais qui menacerait selon eux l'existence même de la Macédoine. Ils rejettent notamment la demande d'octroi à l'al-

banais du statut de langue officielle sur l'ensemble du territoire, première étape, selon eux, d'un démembrement du pays.

La Macédoine est depuis deux ans dans une impasse politique, née de la publication d'écoutes illégales révélant des faits de corruption impliquant les plus hautes sphères du pouvoir du VMRO-DPMNE.

La minorité albanaise constitue 20 à 25% des 2,1 millions d'habitants de la Macédoine, pays majoritairement slave et orthodoxe.

*N.Z.*

## VENEZUELA

# L'état d'urgence prolongé

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a une nouvelle fois prolongé l'état d'urgence économique en vigueur depuis janvier 2016, selon le décret publié mardi, alors que la vague de protestations qui dure depuis six semaines a fait 42 morts.

Cette mesure, renouvelée pour la septième fois, pour une durée de 60 jours, permet au chef d'Etat socialiste de restreindre les "garanties" constitutionnelles et de prendre des mesures spéciales d'ordre social, économique, politique et juridique.

M. Maduro peut ainsi "concevoir et mettre en œuvre des plans spéciaux de sécurité nationale pour faire face aux actions déstabilisatrices qui portent atteinte à la paix de la Nation, à la sécurité personnelle et à la protection des installations et biens publics et privés", selon le texte.

Nicolas Maduro est confronté depuis le 1er avril à une vague de manifestations hostiles quasi quotidiennes, qui a fait 42 morts, dans un pays en proie à une profonde crise économique. Au moins 155 civils ont été emprisonnés sur ordre de tribunaux militaires, a dénoncé l'ONG Foro Penal.

L'opposition exige des élections générales anticipées et rejette la décision du chef de l'Etat de convoquer une assemblée constituante pour réformer la Constitution datant de 1999, estimant qu'il s'agit d'une manœuvre pour repousser le scrutin présidentiel prévu fin 2018 et s'accrocher au pouvoir.

Le président vénézuélien a également décrété au printemps 2016 l'état d'exception, qui attribue des pouvoirs spéciaux aux militaires et autres forces de sécurité, y compris des groupes civils, afin de maintenir l'ordre et défendre le pays d'une agression extérieure.

*I.A.*

## ATTENTAT DÉJOUÉ EN MARS 2016

# Trois complices présumés de Reda Kriket remis à la France

Trois complices présumés de Reda Kriket, soupçonné d'avoir projeté un attentat en France en 2016, ont été remis par la Belgique à la justice française, mis en examen et écroués, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

Abderrahmane Ameroud, 39 ans, Rabah Meniker et Yasin Alani, 35 ans, ont été remis le 4 mai aux autorités françaises. Les trois hommes avaient été interpellés le 25 mars 2016 à Bruxelles au lendemain de l'arrestation de Reda Kriket près de Paris. Un arsenal très important avait été découvert dans une planque à Argenteuil (Seine-Saint-Denis) occupée par l'ex-brasseur et dans un appartement de Rotterdam où séjournait un autre membre du réseau, Anis Bahri.

*N.Z.*

## TENNIS

Roland-Garros  
n'invite pas

## Maria Sharapova

Sur un Facebook live, le président de la Fédération française de tennis Bernard Giudicelli a annoncé ce mardi soir les invitations au tournoi de Roland-Garros : les wild-card ont été accordées à huit joueurs masculins et six joueuses féminines, une liste dont ne fait pas partie Maria Sharapova, l'ancienne numéro 1 mondiale russe, controversée depuis sa suspension pour dopage il y a plusieurs mois. Non-qualifiée sportivement (pas assez bien classée) pour le tournoi (remporté 2 fois), elle espérait une grâce des organisateurs.

" Personne ne peut la priver des titres qu'elle a remportés, mais je ne peux pas lui apporter la wild-card qu'elle m'a demandée ", a commenté le président de la Fédération Bernard Giudicelli. " Une wild-card peut être accordée pour un retour de blessure, mais pas pour un retour de dopage ", a-t-il ajouté. La nouvelle est tombée alors que la " Tsarine ", 30 ans, devait disputer mardi soir son deuxième match du tournoi de Rome, où elle bénéficie d'une invitation, contre la Croate Mirjana Lucic-Baroni. " L'intégrité est l'un de nos engagements forts. On ne peut pas décider, d'un côté, d'augmenter la dotation des fonds dédiés à la lutte antidopage et de l'autre... (l'inviter) ", avait affirmé début mars le successeur de Jean Gachassin à la tête de la Fédération française.

ATP, ROME - MURRAY  
ÉLIMINE D'ENTRÉE

Andy Murray a disparu d'entrée à Rome, mardi soir, emporté en deux manches par la tornade Fabio Fognini (6-2, 6-4, en 1h33). L'Écossais continue d'interroger, à moins de deux semaines de Roland-Garros (28 mai au 11 juin). Andy Murray n'a pas rassuré, loin de là, mardi soir au deuxième tour du Masters 1000 de Rome : l'Écossais (1er), trentenaire depuis la veille et tenant du titre dans la capitale italienne, s'est incliné en deux manches face à Fabio Fognini (29 ans), 29e mondial cette semaine et bénéficiaire d'une invitation (6-2, 6-4, en 1h33). Murray va aborder Roland-Garros (28 mai au 11 juin), dont il a été finaliste l'an dernier, avec pour résultats sur terre battue un huitième de finale à Monte-Carlo (Ramos-Vinolas), une demie à Barcelone (Thiem), un huitième à Madrid (Coric) et donc une élimination d'entrée à Rome. Un bien maigre bilan...Mardi soir, Murray, bien trop passif dans ses intentions de jeu (12 coups gagnants, 15 fautes directes), n'a pas résisté à la tornade Fognini, décidément inspiré en ce moment. La semaine dernière à Madrid, l'Italien a été le seul à chiper un set à Rafael Nadal (au deuxième tour). Cette fois, il a élevé un peu plus haut le curseur, offrant au bouillant public roumain un véritable récital ponctué de 31 coups gagnants (23 coups droits). Après avoir gagné le premier acte sur un coup droit gagnant, l'Italien s'est échappé (2-1, break) sur un revers long de ligne trop long de Murray. L'Écossais a été bien vite débordé du fond, et n'a jamais lu les amorties, savoureuses, de son adversaire. À 6-2, 5-1, Fognini a un peu coincé au moment de conclure, mais il a su s'éviter un scénario catastrophe en s'imposant à 5-4, sur son engagement. En huitièmes de finale, il affrontera Viktor Troicki ou Alexander Zverev.

## LES VERTS

## Boudebouz pas insensible à l'offre lyonnaise

**Ryad Boudebouz a accompli jusqu'à maintenant sa meilleure saison sur le plan personnel. Avec 11 buts et 9 passes décisives, l'international algérien a brillé. Courtisé de toutes parts, il serait séduit par une aventure au Parc OL.**



Marvin Martin. Depuis, l'intérêt ne s'est jamais estompé.

## LYON TÂTE LE TERRAIN

C'est donc la nouvelle information qui laisse la porte ouverte à l'OL puisqu'au départ, le joueur était plus proche d'un championnat étranger. D'ailleurs, les dirigeants rhodaniens ont déjà commencé à tâter le terrain auprès de leurs homologues de Montpellier pour essayer de prendre la température et entamer d'éventuelles négociations pour la saison à venir. Avec une vague de départs annoncée de joueurs tels que Lacazette, Tolisso ou encore Gonalons, Boudebouz serait une top recrue pour Lyon. Pour le moment, on n'en est pas encore là mais le fait qu'il dispose d'un bon de sortie est déjà une bonne première étape de franchise.

MONTPELLIER NE LE  
BRADERA PAS

Depuis quelques semaines maintenant, les dirigeants du club champion de France en 2012 se sont faits une raison. Ils vont perdre leur numéro 10 et c'est Luis Nicollin en personne qui l'avait annoncé. Cependant, pas question de brader le meilleur joueur de l'équipe. Comme

on l'indiquait précédemment, c'est une somme de 15M€ qu'exigent le MHSC pour vendre son joueur. Néanmoins, selon les informations de L'Equipe, ce montant pourrait être négocié à la baisse en vue de finaliser un possible transfert. Ça commence à bouger pour l'international algérien de 27 ans qui a envie de passer un nouveau cap dans sa carrière et de disputer des compétitions européennes. A Lyon, il aurait l'occasion de disputer l'Europa League. Affaire à suivre.

SLIMANI ET MAHREZ  
FONT LE BUZZ EN  
ANGLETERRE

Hier dans la presse anglaise, une discussion au retour aux vestiaires a fait le buzz dans la presse anglaise. Et ce fut entre les deux Algériens de Leicester : Islam Slimani et Riyad Mahrez en l'occurrence.

En effet, une chaîne anglaise qui avait laissé traîner son micro a capté quelques mots échangés entre les deux joueurs de notre équipe nationale : " Hé, Chelsea sont champions ! ", dira Slimani à son coéquipier. Le meilleur joueur de la Premier League de la saison dernière répliqua : " C'est un club de fous. C'est un vrai club ", dira Mahrez. Une

réaction qui chez les supporters des Foxes a plutôt fait polémique, alors que du côté de Chelsea, beaucoup ont estimé que cette déclaration confirme bien le probable départ cet été de l'Algérien dans le club champion d'Angleterre.

GUARDIOLA : "MAHREZ  
EST UN JOUEUR  
EXCEPTIONNEL"

De son côté, le grand Pep Guardiola, le manager de Manchester City, dont l'équipe avait pour rappel battu Leicester avant-hier samedi, a rendu hommage à l'attaquant des Foxes. " Mahrez est si difficile à contrôler dans cette position. Il l'a fait face à Gaël (Clichy), et la saison dernière face à tous les gauchers de la Premier League. C'est un joueur exceptionnel, c'est pourquoi il est si important d'avoir le ballon autant que possible. Moins Mahrez a le ballon, plus nous sommes tranquilles ", a fait savoir l'entraîneur espagnol, avant de poursuivre : " Leicester est tellement compliqué à jouer. Je comprends parfaitement, pas seulement dans le jeu, la raison pour laquelle ils ont été champions la saison dernière ", conclut-il.

## MERCATO

## James Rodriguez est attendu du côté de Manchester United

Depuis son arrivée au Real Madrid, James Rodriguez ne s'est jamais vraiment imposé. Pour avoir une chance d'être titulaire, le Colombien pourrait prendre la route de Manchester United.

L'ancien joueur de Monaco aurait trouvé un point de chute en Angleterre et, selon AS et plusieurs médias colombiens, l'affaire serait déjà conclue, aux alentours de 49 millions d'euros. Pour rappel, le Colombien avait quitté Monaco en 2014 pour 80 millions.

Le transfert pourrait être officialisé très vite. Certains médias colombiens annoncent une annonce dès dimanche, à l'issue de la dernière journée de Liga, quand le Real se déplacera à Malaga. AS se veut plus patient, en affirmant que le club de Madrid préfère attendre le 4 juin, le lendemain de la finale de Ligue des Champions contre la Juventus.

L'ATLÉTICO MADRID, PISTE  
PRIVILÉGIÉE PAR ALEXANDRE  
LACAZETTE

Invité d'OLTV, Alexandre Lacazette a livré quelques indices sur son avenir. Et ce dernier ne devrait pas se poursuivre à l'OL. " J'ai déjà fait beaucoup de choses pour le club et j'aimerais aller voir ailleurs ce qui se passe. Mais je n'exclus pas aussi le fait de rester. Je ne veux pas partir juste pour dire "je pars" ", a expliqué l'attaquant lyonnais. Et au moment d'évoquer les pistes privilégiées, Lacazette n'a pas caché son intérêt pour le club espagnol de l'Atlético de Madrid, coaché par Diego Simeone. Il y retrouverait notamment les attaquants français Gameiro et Griezmann. " C'est plaisant, ils ont des grands joueurs, il y a un grand entraîneur, un bon public, Antoine (Griezmann) qui est là-bas, donc oui ", a répondu l'intéressé à la question de savoir si le club madrilène était un club pour lui. Réponse cet été !



**279 000** LE GÉANT japonais de l'électronique Panasonic Corp. va rappeler 279 000 blocs-batteries utilisés dans certains modèles de ses ordinateurs portatifs en raison de plusieurs cas de combustion, a-t-il annoncé mardi.

FRANCE

### Le gouvernement Philippe formé, 18 ministres dont 9 femmes

Après la victoire du candidat d'En Marche!, Emmanuel Macron, au second tour de la présidentielle le 7 mai, Édouard Philippe a été nommé le 15 mai Premier ministre. Son gouvernement vient d'être formé. Le 15 mai 2017, le nouveau Président Emmanuel Macron a désigné Édouard Philippe Premier ministre, et voilà les noms des membres de son gouvernement. Sur 18 ministres, neuf fauteuils sont occupés par des femmes.

Sylvie Goulard, eurodéputée centriste de 52 ans, est nommée ministre de la Défense. Elle est membre du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe et ancienne consultante au sein de l'Institut Berggruen sur la gouvernance et de son émanation, le Council for the Future of Europe, un think-tank basé aux États-Unis. Elle a fait partie des cent femmes les plus influentes du Financial Times en 2015-2016. Sylvie Goulard a largement soutenu le candidat d'En Marche! et a même organisé sa rencontre avec la chancelière allemande Angela Merkel.

Agnès Buzyn, 54 ans, est nommée ministre des Solidarités et de la Santé. Elle a été, de 2008 à 2013, présidente du conseil d'administration de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), et depuis 2009 membre du Comité à l'énergie atomique. Elle a été nommée présidente de l'Institut national du cancer (INCa) en 2011. La directrice générale de l'agence publique Business France Muriel Penicaud de 62 ans obtient le poste de ministre du Travail dans le gouvernement d'Édouard Philippe. Elle a travaillé dans de grands groupes internationaux et français dont Danone, Orange et la SNCF. Annick Girardin, 52 ans, est nommée ministre des Outre-mer dans le gouvernement d'Édouard Philippe sous la présidence d'Emmanuel Macron. Déjà ministre sous François Hollande, elle a été le secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie dans le premier gouvernement Valls, et ministre de la Fonction Publique du deuxième gouvernement Valls à la suite du remaniement du 11 février 2016.



Françoise Nyssen, 65 ans, est désignée ministre de la Culture. Licenciée en chimie, elle a rejoint le monde de l'édition, d'abord comme associée et PDG de la coopérative d'éditions du Paradou et depuis 1987, comme associée et présidente du directeur d'Actes Sud, devenue depuis l'une des plus prestigieuses maisons d'édition françaises, basée à Arles. Parallèlement, elle a fondé la librairie Actes Sud avec Jean-Paul Capitani. En 1991, elle a obtenu le prix Veuve Clicquot de la femme d'affaires de l'année. Mme Nyssen est également commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres depuis 2008, et officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur depuis 2013. La chercheuse Frédérique Vidal, 53 ans, occupera désormais le poste de ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Née à Monaco, elle est professeur de sciences de la vie. D'avril 2012 à mai 2017, elle a été Présidente de l'Université Nice-Sophia-Antipolis.

L'escrimeuse Laura Flessel, âgée de 45 ans, devient ministre des Sports. Elle est notamment quintuple médaillée olympique, sextuple championne du monde et championne d'Europe. Elle a été en outre porte-drapeau de l'équipe de France lors des Jeux olympiques de Londres en 2012. En 2002, suite à un contrôle positif à un produit dopant, l'athlète a été cependant suspendue pour trois mois par la fédération internationale d'escrime. Ancien préfet de la région Poitou-Charentes entre 2013 et 2014, Elisabeth Borne, 56 ans, est ministre chargée des Transports. Avant de rejoindre la RATP, elle a été directrice de cabinet de Ségolène Royal au ministère de l'Écologie et du Développement durable. Marielle

de Sarnetz, " bras droit " de François Bayrou et vice-Présidente du Mouvement démocrate (MoDem) de 66 ans, occupe le fauteuil de ministre chargé des Affaires européennes dans le nouveau gouvernement sous la présidence Macron. Députée française au Parlement européen depuis 1999, elle siège au groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe dont elle est vice-présidente. Elle est par ailleurs secrétaire générale du Parti démocrate européen.

Le socialiste Jean-Yves Le Drian, survivant du gouvernement Cazeneuve, quitte son poste de ministre de la Défense, pour celui de ministre de l'Europe et des Affaires étrangères dans le nouveau gouvernement. François Bayrou, président du MoDem et maire de Pau depuis 2014, est nommé ministre de la Justice. Vendredi dernier, le centriste avait notamment annoncé un projet d'accord " solide et équilibré " avec la République en marche! sur les investitures pour les législatives de juin. Le poste de ministre de l'Action et des Comptes publics revient au maire LR de Tourcoing et vice-président à la Région Gérald Darmanin, 35 ans.

L'ancien député de l'Assemblée nationale a renoncé à soutenir François Fillon le 3 mars 2017 et a démissionné de ses fonctions de secrétaire général adjoint du parti Les Républicains le 5 mars.

Membre du Parti radical de gauche et sénateur du Cantal, Jacques Mézard, âgé de 70 ans, est nommé ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Conseiller municipal d'Aurillac, conseiller communautaire et président de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, M. Mézard a largement

soutenu M. Macron lors de la campagne électorale. Directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale jusqu'à 2012, Jean-Michel Blanquer, 52 ans, a été désigné ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Édouard Philippe. Il a auparavant occupé le poste de professeur de droit public et président de l'Institut des Amériques (IdA) et est depuis juin 2013 directeur général de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC). Bruno Le Maire, 48 ans, occupe désormais le fauteuil du ministre des Finances.

Directeur de cabinet de Dominique de Villepin entre 2006 et 2007, il a été élu ensuite député pour l'UMP dans le département de l'Eure. Il s'est présenté à la primaire de la droite et du centre en vue de l'élection présidentielle de 2017, mais ne parvient pas à se qualifier au second tour, ne totalisant que 2,4 % des voix. Après avoir estimé durant la campagne pour l'élection présidentielle de 2017 qu'Emmanuel Macron est un " homme sans projet " et qu'il porte " une idéologie qui a planté la France ", il s'est dit prêt, quelques heures après la victoire du candidat En Marche!, à le rejoindre, souhaitant avec lui " travailler dans une majorité de gouvernement! "

Richard Ferrand, 54 ans, est nommé ministre de la Cohésion des territoires. Secrétaire général du mouvement En Marche! depuis octobre 2016 et ancien membre du Parti socialiste, il a quitté le PS le 8 mai 2017. Le même jour, il a annoncé être candidat à l'investiture pour les élections législatives de 2017 dans la 6e circonscription du Finistère. En mars 2017, il a accusé Sputnik et la chaîne de télévision RT de " s'ingérer

dans la vie démocratique " française, sans fournir la moindre preuve. Il s'est contenté de citer un message d'un blog en se référant à un article qui n'a jamais été publié par Sputnik. Le fauteuil du ministre de l'Intérieur est désormais occupé par Gérard Collomb (69 ans), maire socialiste de Lyon, qui a ouvertement soutenu la candidature d'Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle. L'ancien membre de l'équipe de campagne de François Hollande n'a pas pu retenir ses larmes lors de la passation de pouvoir entre MM. Hollande et Macron.

Le journaliste-reporter, animateur et producteur de télévision et écrivain Nicolas Hulot, 62 ans, est désigné ministre de la Transition écologique et solidaire. Ancien animateur de l'émission télévisée " Ushuaia ", M. Hulot est un militant de la protection de l'environnement et cherche à sensibiliser le grand public sur les questions écologiques. Nicolas Hulot a conseillé plusieurs personnalités politiques. En février 2016, il a refusé d'entrer au gouvernement comme ministre de l'Écologie.

Outre les 18 ministres, le gouvernement Philippe a nommé quatre secrétaires d'État. Christophe Castaner, 51 ans, député-maire de Forcalquier, devient secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement et le porte-parole du gouvernement. Il a quitté le PS en 2016 pour rejoindre le mouvement En Marche! Présidente d'association féministe et blogueuse, Marlène Schiappa, 34 ans, sera en charge de l'Égalité entre les hommes et les femmes. Le Premier ministre Édouard Philippe a nommé Mourir Mahjoubi au poste de secrétaire d'État au Numérique. M. Mahjoubi avait rejoint la campagne d'Emmanuel Macron en janvier en tant que directeur de la campagne numérique.

Présidente de la Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap (FNASEPH) depuis 2011, Sophie Cluzel a été nommée mercredi secrétaire d'État chargée des personnes handicapées dans le gouvernement Macron.

Asma H.

### Post scriptum

Par B. Chellali

Depuis de nombreuses années, l'Algérie œuvre dans le sens du raffermissement des relations commerciales avec certains pays en voie de développement. Les mouvements les plus significatifs en la matière ont porté sur plusieurs domaines et l'amorce d'une coopération en matière d'engineering. Par ailleurs, l'Algérie a reçu dans ses instituts de formation et dans ses usines, des stagiaires de nombreux pays du Sud. Et du point de vue institutionnel, des structures de coopération existent avec de nombreux pays du Sud, se traduisant par des comités mixtes intergouvernementaux, comités de coordination, etc. Aujourd'hui, il existe une très forte volonté pour amplifier toutes formes de relations pouvant consolider la coopération de l'Algérie avec les pays du Sud. Cette coopération est contenue dans les principales orientations de politique économique qui recommandent de favoriser les échanges avec ces pays. La foi de l'Algérie en la nécessité de l'unité entre les peuples et sa politique de bon voisinage positif, constituent les principes qui guident sa démarche et sa coopération avec les pays du continent africain. Les relations de l'Algérie, à l'instar de l'ensemble du Maghreb arabe avec les autres pays africains sont de caractère ancestral et plongent leurs racines depuis la nuit des temps. Il s'agit de relations nouées depuis des siècles qui n'ont été rompues que durant la domination coloniale. L'Algérie ne se contente pas, dans ce domaine, de slogans. Sa coopération avec les pays afri-

### Un large champ ouvert à la coopération avec les pays du Sud

cains à travers les relations bilatérales et dans le cadre de l'Organisation de l'Unité africaine (UA), est à présent une réalité concrétisée par l'intensification des échanges économiques et commerciaux et la démarche visant la mobilisation de la communauté internationale au profit des pays africains les plus affectés par la crise économique mondiale, les calamités naturelles et le terrorisme. Dans cet esprit, la vision de l'Algérie pour un renouveau africain, symbolisée par sa politique étrangère, s'affirme sur le terrain chaque jour davantage, et impose sa pertinence et sa fiabilité dans les différents secteurs et domaines économique y compris militaire et sécuritaire. Le continent africain n'a cessé d'assumer un rôle essentiel dans les relations extérieures de l'Algérie, c'est pourquoi accorde-t-elle une importance particulière aux relations avec les pays du Sud et à leur développement dans l'intérêt général de tous les peuples, à l'élimination des causes de tensions et des facteurs d'affrontement. A l'occasion, il y a lieu de rappeler que le président Abdelaziz Bouteflika est l'un des pères du NEPAD. De par les principes qui le fondent, l'adhésion des pays africains à sa démarche novatrice et le réalisme des objectifs qu'il cible, le NEPAD est devenu, aujourd'hui, le cadre institutionnel privilégié des Africains et leurs partenaires au développement, pour la canalisation de tous les efforts tendant au développement du continent. " C'est notre sentiment que les efforts tendant à élaborer des stratégies, plans et programmes précis pour donner corps à cette vision, ainsi que l'action soutenue de mobilisation menée en Afrique et

sur la scène internationale pour faire connaître et obtenir le soutien attendu à leur mise en œuvre commencent à porter leurs fruits ". (Dixit A. Bouteflika).

Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de non-alignement, l'Algérie souligne encore sa disponibilité totale à établir des concertations régulières avec ses pairs africains, en vue de mettre fin aux foyers de tension alimentés par les politiques d'agression et de force et débarrasser la région de toutes les flottes, bases et facilités militaires. L'Algérie a eu déjà à participer à de nombreuses initiatives et décisions dans ce domaine dont certaines ont été prises à Alger par les Africains pour servir les objectifs cristallisant les revendications des peuples africains, revendications d'autant plus pressantes qu'elles visent à transformer l'Afrique en un continent de paix. Considérant l'interprétation des liens entre la stabilité, la sécurité et la coopération entre le continent africain et les pays du bassin méditerranéen, l'Algérie n'a cessé d'appeler les Etats européens à accorder tout l'intérêt aux préoccupations des pays de la rive Sud, notamment dans le cadre du processus de la sécurité et de la coopération européenne. Telle est la condition à même de garantir le retour du bassin méditerranéen à sa vocation historique, son rôle civilisationnel et sa mission dans le renforcement des relations d'amitié entre ses peuples et l'avènement de la paix sur ses rives, ne cessent-on de souligner à Alger, où en exprimant le souci d'établir des relations privilégiées avec les pays méditerranéens, l'Algérie œuvre dans le même temps à l'établissement d'un dialogue

avec l'ensemble des pays européens du bassin méditerranéen, du fait que la paix et la sécurité des pays méditerranéens et des pays africains constituent un tout indivisible.

L'Afrique et ses préoccupations politiques et socio-économiques ne sont à aucun moment ignorées par l'Algérie et occupent même la place que l'ampleur et la gravité des problèmes qu'elle connaît lui confèrent dans l'agenda international. A ce titre, l'Algérie que la globalisation économique a apporté des défis vigoureux aux pays africains et que la coopération sud-sud n'a jamais été soumise à aucune condition politique et fait partie toujours du premier choix de l'Etat algérien. Il y a cependant lieu de noter que l'expérience acquise ces dernières années dans le domaine des échanges avec les pays du Sud a permis de mettre en évidence un certain nombre d'obstacles objectifs : méconnaissance des marchés du Sud, mauvaise circulation de l'information, niveau de compétitivité défavorable aux fournisseurs du Sud, problèmes liés au financement, etc. La réflexion pour recherche des solutions aboutissant à lever ces obstacles, permettra de développer considérablement les échanges avec les pays africains ; la coopération inter-maghrébaine doit à ce titre constituer l'axe privilégié de cette politique. Dans l'étape actuelle, l'économie algérienne est marquée par un niveau élevé d'investissements qui induit nécessairement des acquisitions massives d'équipements et d'engineering. Il y a de ce fait un large champ ouvert à un élargissement de la coopération avec les pays du Sud.

B. C.